

PER

4-799

BAnQ

Québec

ARCHITECTURE-QUÉBEC

LES COUVENTS DU QUÉBEC  
RENAISSANCES

148

AOÛT 2009

Selon vos inspirations, elle peut être:



crème



cobalt



lime



rouge

Selon nos valeurs, toujours verte.



Les fenêtres Concerto sont conçues pour offrir le meilleur rendement énergétique de l'industrie. Concerto, votre choix éconergétique.

[www.fenetresconcerto.ca](http://www.fenetresconcerto.ca)



**C**ONCERTO  
**L'ÉCO**  
**FENÊTRE**<sup>MC</sup>

## LE SOMMAIRE

5

ÉDITORIAL

NAÎTRE ET RENÂÎTRE ENCORE, ENTRE LES MAINS D'ARCHITECTES

LUC NOPPEN ET LUCIE K. MORISSET

10

OMNIPRÉSENTS COUVENTS : QUELQUES BALISES POUR CERNER LE PHÉNOMÈNE

LUCIE K. MORISSET ET LUC NOPPEN

14

LES COUVENTS COMME PATRIMOINE

LUCIE K. MORISSET ET LUC NOPPEN

18

LES PREMIÈRES CONVERSIONS DE COUVENTS

LUC NOPPEN ET LUCIE K. MORISSET

30

DES CONVERSIONS

LUC NOPPEN ET LUCIE K. MORISSET

40

LE DESTIN DES CHAPELLES DE MONTRÉAL

YONA JÉBRAK ET GUILLAUME ST-JEAN

45

LA MÉMOIRE DES RELIGIEUSES : LA MAISON SAINT-GABRIEL

LUC NOPPEN ET LUCIE K. MORISSET

48

ARTHUR ERICKSON (1924-2009)

IZABEL AMARAL

Éditeur : PIERRE BOYER-MERCIER

Membres fondateurs de la revue : PIERRE BOYER-MERCIER, PIERRE BEAUPRÉ, JEAN-LOUIS ROBILLARD et JEAN-H. MERCIER.

Comité de rédaction : PIERRE BOYER-MERCIER, RÉDACTEUR EN CHEF ;

CARLO CARBONE, MARC PAPE, PATRICK MORAND, STÉPHAN KOWAL, CATHERINE SZACKA ET JONATHAN CHA.

Production graphique : CÔPILIA DESIGN INC. / Directeur artistique : JEAN-H. MERCIER.

Représentants publicitaires (Sales Representatives) : SYLVIE LAUZON ET ASSOCIÉS.

Montréal : 32, de Matagami, Blainville, Québec, J7B 1W2 / Téléphone : (514) 747-0047 / Télécopieur : (450) 434-0051 / Sans frais (Toll Free) : 1-888-547-0047.

La revue ARQ est distribuée à tous les membres et stagiaires de L'ORDRE DES ARCHITECTES DU QUÉBEC,  
aux membres de l'ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DES DESIGNERS D'INTÉRIEUR DU QUÉBEC et aux étudiants en architecture au Québec.

Dépôt légal : BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC et BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU CANADA. ISSN: 1203-1488.

© CÔPILIA DESIGN INC. : Les articles qui paraissent dans ARQ sont publiés sous la responsabilité exclusive de leurs auteurs.

Envois de publications canadiennes : contrat de vente #40037429.

ARQ est publiée quatre fois l'an par CÔPILIA DESIGN INC.

Les changements d'adresse et les demandes d'abonnement doivent être adressés à : CÔPILIA DESIGN INC., 21760, 4<sup>e</sup> avenue, Saint-Georges, Québec, G5Y 5B8.

Téléphone pour la rédaction : (514) 343-6276, pour l'administration et la production : (418) 228-2269.

Abonnement au Canada (taxes comprises) : 1 an (4 numéros) : 36,12 \$ et 56,44 \$ pour les institutions et les gouvernements. Abonnement USA 1 an : 50,00 \$. Abonnement autres pays : 60,00 \$.

ARQ est indexée dans «Repères».

# Pensez LEED®. Pensez bleu.

Obtenir une certification LEED est plus que jamais possible avec l'aide du gaz naturel. En effet, une chaudière à gaz naturel à haute efficacité permet d'atteindre à elle seule près du tiers du seuil d'économie demandé par LEED. Renseignez-vous auprès de nos experts et profitez des aides financières de nos programmes en efficacité énergétique. Pour réaliser votre projet LEED, pensez bleu dès le début.

Pour plus de renseignements, contactez-nous  
1 800 567-1313 / [www.gazmetro.com](http://www.gazmetro.com)

 **GazMétro**  
la vie en bleu



## L'EXCELLENCE ET LA BEAUTÉ DÉPLOIENT LEURS AILES

Résidentiel | Commercial | Industriel | Agricole

Lorsqu'il vous faut obtenir une certification LEED®, vous pouvez vous fier aux produits et à l'équipe de techniciens chevronnés de Vicwest dans la réalisation de tous vos projets de bâtiments durables, quelle que soit leur envergure. Visitez notre site Web afin de découvrir notre gamme de produits de matériaux de construction en acier, et d'apprécier un service sur mesure qui ne se constate nulle part ailleurs.




LEED  
GOLD

Félicitations à Macdonald Zuberec  
Enssien Architects Inc. de St. Catharines,  
Ontario, qui a obtenu la certification  
LEED® Gold pour ce projet.

Visitez notre site Web  
pour de plus  
amples renseignements.

[www.vicwest.com](http://www.vicwest.com)



 **vicwest**

Colombie-Britannique | Alberta | Saskatchewan | Manitoba | Ontario | Québec  
Nouveau-Brunswick | Nouvelle-Écosse | Île-du-Prince-Édouard | Terre-Neuve et Labrador

PORTES ET FENÊTRES ARCHITECTURALES **MARVIN**  
CONÇUES POUR DURER



Peu importe ce que vous imaginez pour vos fenêtres, MARVIN a une solution pour vous. Chez MARVIN, vous trouverez un service hors pair, un grand choix d'options et des produits de qualité comme notre incomparable fenêtre guillotine «Ultimate» tout en bois ou recouverte d'aluminium extrudé. Visitez notre salle de montre, nos représentants vous aideront à choisir des produits qui correspondent à vos goûts.

**MARVIN**   
Portes et Fenêtres  
Architecturales

8138, BOUL. DÉCARIE  
514 735-7500 • 1 800 361-5858  
[www.marvin.com](http://www.marvin.com)

# NAÎTRE ET RENAÎTRE ENCORE, ENTRE LES MAINS D'ARCHITECTES

LUC NOPPEN ET LUCIE K. MORISSET

Selon la Conférence religieuse canadienne<sup>1</sup>, on compte au Québec environ 150 communautés religieuses. « Environ », en effet, car on sait peu du portrait global de cet univers dans notre société, moins encore du paysage architectural que l'omniprésence historique, dans la province, des prêtres, pères, frères, sœurs, missionnaires et autres religieux a légué aux villes et villages québécois. Ces couvents — pour désigner par un terme générique les établissements dévolus à l'habitat des communautés religieuses, dans lesquels celles-ci ont poursuivi leur mission, contemplative, éducative ou hospitalière, par exemple — ont pourtant jalonné l'évolution de la pratique de l'architecture au Québec, jusqu'à dominer l'œuvre de certains architectes ; parmi ces immeubles, on trouve aussi souvent les plus anciens héritages conservés à ce jour.

Plusieurs couvents ont disparu, au fil du temps, simplement incendiés ou abandonnés, défavorisés par la modernisation des missions sociales des communautés religieuses. Une large proportion des bâtiments a fait l'objet de réaffectations diverses qui ont entraîné des modifications plus ou moins importantes de leur figure architecturale et appelé, souvent, une bonne dose de créativité : que ce soit pour répondre aux besoins des communautés religieuses ou pour reprendre en main les lieux que celles-ci rendaient à la société, des architectes québécois ont conjugué respect et innovation. Que près des deux tiers des couvents inscrits au Répertoire du patrimoine culturel — la plupart pour être sis dans un arrondissement historique ou un site du patrimoine, où ils pullulent — aient ainsi fait l'objet de conversions est révélateur. Le chemin n'est toutefois qu'à peine amorcé : si l'effectif des communautés religieuses n'atteint plus que le quart de ce qu'on dénombrait au début des années 1960, il faut aussi considérer les pressions du développement et du redéveloppement urbains sur les bâtiments, sur leurs territoires stratégiquement positionnés ou sur leurs grands jardins pour entr'apercevoir les débats patrimoniaux et les défis architecturaux qui s'annoncent. Les nouvelles du Québec font alors écho à un phénomène planétaire : incendie impromptu d'un monastère ; vaste et coûteux projet de restauration et de mise en valeur d'un autre ; transformation contestée et classement opportun de celui-ci ; acquisition universitaire, puis abandon de celui-là, appelé à accueillir de luxueux appartements en copropriété. Toutes controverses qui font écho aux manchettes belges, brésiliennes, espagnoles, étasuniennes, françaises, etc. récemment multipliées.

Le problème comporte, certes, de multiples facettes : mais il commence et finit souvent sur une table à dessin. À l'heure du développement durable, les couvents du Québec appellent encore et toujours les architectes. Ils peuvent capitaliser sur une riche expérience. Ce numéro d'ARQ, *architecture-Québec* en brosse quelques traits.

Note 1. Des informations sur les communautés religieuses féminines et masculines peuvent être trouvées sur le site [www.crc-canada.org](http://www.crc-canada.org). Certaines des données que nous utilisons dans ce numéro proviennent de Rick van Lier, particulièrement par le biais d'une entrevue que celui-ci a donnée au quotidien *Le Devoir* (11 et 12 avril 2009). D'autres informations auxquelles nous avons recouru pour rédiger l'un ou l'autre des articles de ce numéro ont été trouvées, notamment, dans « L'habitation : une seconde vie pour nos couvents et nos écoles » (*Habitat*, vol. 23, n° 3, 1980), dans *Logis. Bâtiments anciens, usages nouveaux* (Ministère de l'Habitation et de la Protection du consommateur du Québec, 1983), dans *Les Ordres religieux* (Flammarion, 2006), dans divers articles de presse publiés depuis une vingtaine d'années ainsi que dans la monumentale *Évaluation patrimoniale des couvents, monastères et autres propriétés de communautés religieuses situés sur le territoire de la ville de Québec* menée par la firme Patri-arch en 2006. Nous avons aussi, très heureusement, pu compter sur une abondante documentation que nous avons sollicitée et obtenue de nombreux architectes du Québec ; qu'ils trouvent ici le signe de notre reconnaissance.



1. Québec. L'Hôpital général de Québec, établissement fondé en 1692 dans les murs du couvent des récollets établi en 1620 et reconstruit entre 1670 et 1682 (photo Pierre Lahoud).



2. Montréal. L'ancien externat Sophie-Barrat, boulevard Gouin, construit à partir de 1855 et agrandi en 1864 et 1914. Rasé par le feu en août 1997 alors qu'il était abandonné depuis quelques années (photo Guillaume St-Jean).



3. Montréal. Vue en 1902 des ruines de la maison-mère des sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, à Villa Maria, incendiée le 8 juin 1893 (photo Musée McCord, MP-1977.76.120).



4. Massueville. Incendie du couvent, abandonné depuis quelques années, le 31 octobre 2006 (photo Sylvain Pedneault, Wikipedia Commons).



5. Montréal. L'ancien séminaire de philosophie des sulpiciens, construit de 1890 à 1894 d'après les plans des architectes Perrault, Mesnard et Venne. Occupé par le collège Marianopolis de 1975 à 2007, la propriété est vendue en 2008 à Développement Cato Inc. qui projette de convertir le séminaire en immeuble à appartements et de construire de nouveaux édifices sur le site (photo Guillaume St-Jean).



6. Montréal. Ancienne maison-mère des sœurs des Saint-Noms-de-Jésus-et-de-Marie, construite entre 1923 et 1925 d'après les plans des architectes Viau et Venne. Le bâtiment, acquis par l'Université de Montréal en 2005 pour ses besoins a, après évaluation des coûts, été cédé à un promoteur, en 2008. Celui-ci prévoit y aménager des appartements de luxe, vendus en copropriété (photo Guillaume St-Jean).

1  
2  
3  
4  
5  
6

Forum canadien de recherche  
publique sur le patrimoine  
**forpp | cfrph**  
Canadian Forum for Public  
Research on Heritage

ce numéro a été réalisé grâce à la  
contribution du Forum canadien de  
recherche publique  
sur le patrimoine.

# LE BOIS

ESTHÉTIQUE  
ÉCOLOGIQUE



Même dans des conditions climatiques extrêmes, les revêtements en bois gardent une bonne stabilité dimensionnelle. Les garanties offertes sur les revêtements extérieurs vont jusqu'à 55 ans. Le parement en bois massif des laboratoires de FPInnovations-Forintek à Québec a déjà 15 ans et son apparence est toujours de qualité.

**Le bois d'ingénierie québécois, c'est esthétique et c'est écologique !**

**cecobois**

Centre d'expertise  
sur la construction  
commerciale en bois

[www.cecobois.com](http://www.cecobois.com)

Maximisez vos idées !



INSPIRATION<sup>MC</sup> par JELD-WEN,  
pour les architectes.

Des centres de design et un site Internet  
conçus pour maximiser votre productivité.  
Supporter votre inspiration avec  
des produits et des outils développés  
pour innover et performer.

**INSPIRATION**<sup>MC</sup>



[www.jwinspiration.ca](http://www.jwinspiration.ca)

**JELD-WEN**  
PORTES ET FENÊTRES

Enfin un produit léger et performant qui changera à jamais votre façon de concevoir vos projets. [www.SlenderWall.com](http://www.SlenderWall.com)



Jefferson at Thomas Circle, Washington, D.C.

## SLENDERWALL®

Le système SlenderWall est conçu pour vous qui recherchez ...

- Un revêtement de béton préfabriqué architectural permanent, léger et aux transferts thermiques réduits
- Une réduction des coûts de transport et d'installation
- Une réponse aux problèmes de charges maximales sur les fondations de bâtiments existants
- Une solution facile pour le revêtement de structures existantes
- Un moyen de pallier au problème d'accès réduit au chantier
- Une solution pour les sols aux charges limitées
- Un supplément d'espace interne et ce à tous les étages

Une solide charpente d'acier galvanisé permet de recevoir la fini intérieur

Barrière thermique avec ancrage en acier inoxydable recouvert d'époxy

Renfort galvanisé à chaud

Béton préfabriqué architectural à haute performance de 50 mm d'épaisseur

Un espace d'air de 12,5 mm réduit le pont thermique



Second Nature™  
Fini de brique architecturale disponible

Appelez dès aujourd'hui afin d'obtenir notre manuel de conception.



SLENDERWALL® est disponible partout dans le monde auprès des fabricants qualifiés en béton préfabriqué architectural accrédités par Easi-Set® Industries. Easi-Set® Industries est une filiale appartenant à Smith-Midland® Corp.



Bétons préfabriqués du Lac  
(418) 668-6161  
robertbou@bpdl.net  
[www.bpdl.net](http://www.bpdl.net)

# www.jwinspiration.ca

Les outils interactifs les plus complets pour architectes



#### LE GUIDE ARCHITECTURAL

Visionnez notre vaste gamme de produits, puis téléchargez les fichiers afin de les intégrer directement à vos plans.



#### LES CENTRES DE DESIGN

Retrouvez sous un même toit notre vaste gamme de produits, nos conseillers, notre salle de formation et nos salles de réunions aménagées pour vos rencontres clients.



#### LE SITE ECO-RENO

Outil pour la rénovation, regroupant toute l'information sur les subventions, les produits à rendement écoénergétique supérieur et les détaillants à proximité.



INSPIRATION<sup>MC</sup> par JELD-WEN,  
pour les architectes.

Des centres de design et un site Internet  
conçus pour maximiser votre productivité.  
Supporter votre inspiration avec  
des produits et des outils développés  
pour innover et performer.

## INSPIRATION<sup>MC</sup>



www.jwinspiration.ca

JELD-WEN  
PORTES ET FENÊTRES

LUCIE K. MORISSET ET LUC NOPPEN

Si Google Canada retourne 79 000 résultats à la requête «couvent» et 86 000 à «monastère», c'est bien que ces ensembles architecturaux émaillent notre perception du monde. Au Québec, où les théologiens remarquent que le nombre de communautés religieuses outrepassait considérablement la norme occidentale, le poids de l'église — surtout catholique — dans la définition du paysage culturel et du paysage construit a perpétué jusqu'à nos jours la prééminence des couvents dans l'imaginaire collectif et dans l'environnement. La toponymie en rend l'illustration : après 529 routes, places et autres boulevards de l'Église, mais devant 115 rues, avenues ou chemins de la Gare, on compte plus de 120 noms de lieux marqués du sceau de quelque couvent, monastère ou séminaire. Ils sont parfois dits «Vieux» ou «Anciens», quand par exemple ils ont été délaissés pour un Nouveau Couvent mieux adapté à quelque modernisation de la fonction éducative notamment ; ils sont alors d'autant plus nombreux, dans l'histoire sinon dans le paysage actuel. En proportion, ils le sont plus encore dans les cartables des architectes, pour avoir rappelé, de construction en conversion, leur expertise. Si l'on sait que des couvents ont plusieurs fois changé de fonction, on ignore combien de ces immeubles habités par des communautés religieuses ont été réaffectés et ce que représente, sur le total, la part de ceux qui le seront dans un avenir prévisible.

Bien que certaines conversions aient ponctué l'histoire du patrimoine au Québec des combats ardents que des citoyens ont menés — pour sauver, qui la figure attachante de leur école d'enfance, qui le poumon vert d'un grand jardin urbain —, tout se passe comme si, dans le passé à tout le moins, le problème de l'avenir des couvents se soit posé en termes relativement simples. Des classements dans l'urgence comme celui, récent, du Carmel, à Montréal, restent rares. En témoigne la liste réduite des bâtiments conventuels protégés en vertu de la Loi sur les biens culturels : quinze sites ou monuments historiques classés et quatre reconnus, même si l'on ajoute deux autres — à Montmagny et à Saint-Venant-de-Paquette — dont la reconnaissance a été résiliée pour cause de destruction, c'est beaucoup moins que les 93 églises protégées par de semblables statuts, a fortiori que les quelque 225 maisons, villas et manoirs classés

eux aussi. Plusieurs immeubles ont d'ailleurs été acquis, presque naturellement, par des municipalités qui y ont établi divers services sociaux et culturels, apparemment aisément : il est certes plus facile de convertir (changer la vocation) et de recycler (réutiliser le matériau) un couvent qu'une église. Serait-ce aussi parce que leur destination originelle, d'être la maison des religieux, implique moins la sphère publique et l'appartenance à la collectivité ? Si certains bâtiments de communautés religieuses ont pu être régulièrement fréquentés par des laïcs, d'autres sont par nature fermés à la société civile. Tous, ainsi, ne portent pas la mémoire du même phénomène ni de la même façon.

## COUVENTS ET RELIGIEUX : DE QUOI PARLE-T-ON ?

Signe d'une familiarité certaine, les Québécois ont adopté un vocabulaire d'usage qui départage le répertoire typologique des bâtiments en cause. On nomme ainsi «maison d'école» l'école du village, par calque de l'anglais, certes, mais aussi pour signifier que celle-ci n'est pas tenue par une communauté religieuse. Et tandis que l'on se réfère à «l'école des frères», celle des religieuses est plutôt dite «couvent des sœurs», manifestation du caractère plus retiré de cette dernière, menant éventuellement à la réclusion et, de toute façon, bien plus secret dans un imaginaire francophone forgé par la situation française. En France, en effet, les multiples interdictions d'enseignement faites aux communautés d'homme ont engendré, au XIX<sup>e</sup> siècle, une définition restreinte du couvent à titre de «pensionnat de jeunes filles dirigé par des religieuses» ; ainsi, jusqu'au Québec, l'école des frères semble-t-elle plus civile que le couvent des sœurs, même lorsqu'ils l'habitent tout autant.

Alors que l'école du village est une maison dans laquelle on établit quelque classe et le logement de la maîtresse, l'école des frères et le couvent des sœurs relèvent d'un autre type architectural, qui les dédie a priori un peu moins à l'habitation simple et un peu plus à la mission entretenue par la communauté religieuse, surtout lorsqu'il s'agit d'enseigner ou de soigner. La plupart des bâtiments en question tombent sous la définition générique du couvent, c'est-à-dire, au sens premier, une «maison dans laquelle vivent en communauté des religieux ou des religieuses de confession chrétienne» ; le couvent



reste cependant dévolu aux religieux «réguliers», c'est-à-dire à ceux qui vivent selon une «règle» — de saint Benoît, par exemple, pour les bénédictins —, un ensemble de préceptes disciplinaires définissant leur conduite et sous-tendant leur regroupement en une communauté ou «ordre». Ceux qui ne suivent pas une telle règle sont dits «séculiers» ou «vivant dans le siècle», c'est-à-dire que leurs engagements ne les attachent pas à leur communauté, mais plutôt à la société contemporaine. Ils habitent alors plus couramment auprès d'un séminaire, «grand» lorsque l'enseignement qui y est prodigué vise la formation de ceux qui se destinent à la prêtrise, «petit» quand il constitue le bassin de recrutement, au cours de l'éducation secondaire, des jeunes garçons qui deviendront les élèves du grand séminaire. On connaît aussi au Québec quelques «hospices», nommés par référence aux maisons religieuses établies pour recevoir, lors de leurs voyages, les religieux d'un même ordre ; pour avoir aussi accueilli les vieillards, les infirmes, les incurables et les orphelins, ils sont aujourd'hui assimilés à des hôpitaux. Enfin, les Québécois ont aperçu, sinon visité — ce qui est bien plus rare — quelques monastères, parfois dits «abbayes» parce que dirigés par un abbé ou une abbesse, où se regroupent des moines ou des moniales vivant sous une même règle, la plupart du temps dans la claustration. À la fonction d'habitation, tous ces bâtiments en couplant ainsi d'autres, ne serait-ce que celles de la vie communautaire et de la prière : en sus de la chapelle qui caractérise donc l'immense majorité des séminaires et des couvents, les plus anciens immeubles se démultiplient conséquemment en plusieurs ailes — elles séparent les fonctions — et se déploient dans un jardin — il favorise le recueillement, parfois la réclusion. Autant de dispositions architecturales qui interpellent, soit pour susciter la convoitise de quelque promoteur d'appartements prestigieux, soit pour défier l'imagination de qui tente de réaffecter tous ces mètres carrés à des usages compatibles, surtout lorsqu'un lieu de culte ostentatoire les particularise. À Québec, pour ne prendre que cet exemple, l'importante façade de Saint-Vincent-de-Paul se dresse ainsi encore en symbole des obstacles que les ensembles conventuels peuvent réserver à leurs repreneurs.

## L'AMPLEUR DU PROBLÈME

En 1961, les communautés religieuses du Québec (hommes et femmes confondus) comptaient 59 558 membres. La Conférence religieuse canadienne n'en dénombre plus que 14 500, répartis dans quelque 150 communautés parmi lesquelles se trouvent les plus anciennes qui ont foulé nos terres : jésuites, augustines, ursulines, congrégation de Notre-Dame, sulpiciens... Le déclin semble irrémédiable : des 1173 jeunes en formation en 1975, le recrutement des communautés est tombé à 131 postulants en 2004. La grande majorité des pères, frères, mères, sœurs et prêtres séculiers a plus de 65 ans ; puisque 800 d'entre eux décèdent annuellement, on ne peut guère imaginer que l'existence des couvents tels que nous les connaissons se prolongera au-delà des vingt prochaines années.

Parmi les 86 édifices ou ensembles qui sont aujourd'hui visés par un statut juridique de protection municipal (citation, constitution) ou provincial (classement, reconnaissance), spécifiquement ou pour se trouver dans quelque arrondissement, il s'en trouve plus de cinquante qui ont été réaffectés ou sont en voie de l'être. La proportion impressionnante de sauvegardes contenue dans ces données trahit cependant, sinon l'ampleur des pertes par ailleurs subies dans les bâtiments qui n'étaient pas défendus légalement, au moins l'envergure du défi qui se déploie maintenant sous nos yeux. En effet, 86 immeubles, c'est assez peu par rapport au nombre de couvents qui émaillent ou on émaillé nos paysages. Et encore faut-il signaler que, parmi les couvents visés par un statut juridique de protection, s'en trouvent trois qui, démolis ou incendiés, ont disparu depuis leur reconnaissance.

Il faut dire que, avant de soulever la question de protection, les enjeux interpellent plutôt l'imagination de l'homme moderne : quelle vocation donner à tous ces couvents ? On peut alors, au moins pour palper le problème, tenter d'inférer du cas d'une congrégation les quantités en cause. À elle seule, la communauté des sœurs de la Charité de Québec, comme nous l'apprend l'histoire qu'en ont dressée Francine Roy, Yvonne Ward, Nive Voisine et Robert Saint-Pierre (Publications MNH), a implanté au Québec plus de 80 maisons — y compris des cou-

1. Québec. Ancien collège des jésuites, construit en 1647 et agrandi en 1725. On le voit en 1875, alors qu'il vient d'être désaffecté comme caserne, deux ans avant sa démolition (photo Musée McCord, MP-0000.1627).
2. Québec (Sillery). Ancienne résidence des sœurs missionnaires de Notre-Dame-d'Afrique. Le site a été acquis et développé par le promoteur Marc Simard en 2007 : l'historique villa Benmore a été flanquée d'un nouveau pavillon résidentiel (photo Jean Mercier).
3. Montréal. Le monastère du Carmel, construit en 1895-1896 d'après les plans de l'architecte Alfred Préfontaine dans un environnement paisible, se retrouve aujourd'hui dans un cadre urbain dense ; aussi a-t-il été mis en vente en 2004. Dans les bâtiments et autour du jardin, en surplomb des murs, les architectes Cardinal Hardy avaient proposé d'ériger des unités résidentielles. Le projet a avorté devant la pression des groupes populaires. En 2006, le ministre de la Culture et des Communications a préféré classer le site et en subventionner la restauration (photo Guillaume St-Jean et dessins de l'architecte).
4. Trois-Rivières. Les carmelites se sont installées en 1929. L'architecte Joseph-Siméon Bergeron a livré les plans de leur monastère et chapelle, en 1950 (photo Pierre Lahoud).
5. Valcourt. Vue de l'ancien couvent, inauguré en 1909 par les Filles de la Charité du Sacré-Cœur-de-Jésus : les filles sont à gauche, les garçons à droite (Musée McCord, MP-0000.1065.2).
6. Saint-Benoît-du-Lac. Vue d'ensemble de l'abbaye bénédictine, fondée en 1912. L'actuelle abbaye a été érigée de 1938 à 1941 d'après des plans dressés par dom Paul Bellot, architecte ; les travaux ont été poursuivis durant les années 1950 d'après les plans de dom Claude-Marie Côté et l'église abbatiale a été édifiée de 1990 à 1994 d'après les plans de l'architecte Dan S. Hanganu (photo Pierre Lahoud).
7. Québec. Le monastère et l'École des ursulines au cœur du Vieux-Québec. Les bâtiments les plus anciens remontent à 1686 mais le projet d'ériger le monastère autour de deux cours carrées a été poursuivi jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle (photo Pierre Lahoud).





8

8. Québec. La façade de l'ancienne église Saint-Vincent-de-Paul, érigée en 1895, en cours de démolition dans l'arrondissement historique du Vieux-Québec. Il s'agit du seul fragment subsistant du couvent des religieux de Saint-Vincent-de-Paul (photo Thomas Coomans).

9. Québec. L'ancienne Académie commerciale des frères des Écoles chrétiennes, aujourd'hui convertie en édifice à bureaux pour le gouvernement, dans le Vieux-Québec (photo Jean Mercier).

10. Trois-Rivières. L'ancien couvent des récollets, construit en 1742 et habité par les religieux jusqu'en 1776. D'abord converti en hôpital il est devenu presbytère de l'église anglicane Saint James - qui s'installe dans la chapelle - en 1823 ; l'édifice est aujourd'hui à vendre (photo Luc Noppen).

11. Trois-Rivières. Le monastère des ursulines, établissement fondé comme maison d'éducation en 1699 et comme hôpital en 1715 (photo Pierre Lahoud).

12. Montréal. Ancien couvent Saint-Isidore des sœurs de la Providence, construit en 1858. Les religieuses ont quitté le couvent en 1982 et il a été démoli en 1996, malgré le fait qu'il avait été cité monument historique par la Ville de Montréal en 1990 (photo Archives de la Ville de Montréal).

13. Québec. La maison Mère-Mallet des sœurs de la Charité de Québec. Édifice construit de 1856 à 1876 d'après les plans de l'architecte Charles Baillairgé (photo Pierre Lahoud).

14. Québec (Beauport). Maison générale des sœurs de la Charité de Québec, construite de 1953 à 1956 d'après les plans des architectes Robert Blatter et Fernand Caron (photo Pierre Lahoud).

15. Saguenay (Chicoutimi). L'hôpital Hôtel-Dieu-Saint-Vallier. Au départ du modeste monastère des augustines et du premier hôpital, dont les bâtiments érigés de 1884 à 1903 ont été détruits par le feu, l'hôpital moderne a été construit au fil du temps, au XX<sup>e</sup> siècle (photo Pierre Lahoud).

16. Montréal. L'Hôtel-Dieu, érigé à partir de 1861 sur son site actuel, d'après les plans de l'architecte Victor Bourgeois (photo Pierre Lahoud).

17. Saint-Augustin-de-Desmaures (Québec). Le campus intercommunautaire a été conçu en 1962 par l'architecte Jean-Marie Roy pour regrouper les communautés d'hommes, en banlieue de Québec. Pour respecter la hiérarchie ecclésiastique le plan d'ensemble avait prévu deux groupes de bâtiments, ceux des pères et ceux des frères, sur un vaste site. Aujourd'hui abandonné par les religieux, le site se densifie (photos Luc Noppen et Pierre Lahoud).

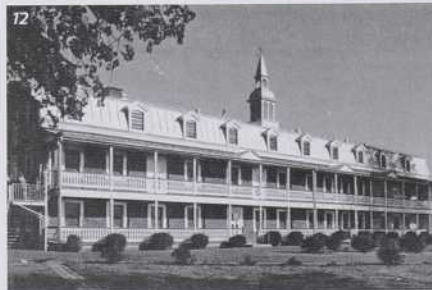
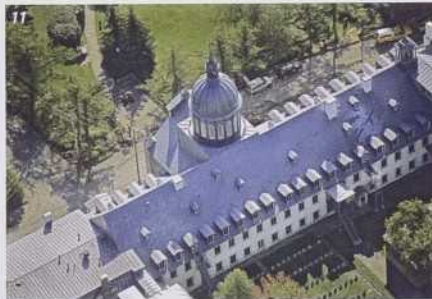
vents, des instituts, des orphelinats, des hôpitaux, des foyers, des pensionnats, des sanatoriums, etc. — en un peu moins de 150 ans. Établies dans la ville de Québec en 1849, les sœurs de la Charité se sont en effet engagées tant dans l'enseignement et l'assistance aux démunis et aux personnes âgées que dans l'hospitalisation et les soins aux orphelins, sur un territoire recouvrant tout l'est de la vallée du Saint-Laurent, de Deschailions à Port-Cartier, du sud au nord de la province, à Lambton et à Natashquan, par exemple.

Parmi ces quelques 80 bâtiments ou ensembles architecturaux, plusieurs ont, déjà, été considérablement transformés, bien que certains conservent, sinon leur fonctionnement, quelque disposition d'origine. Pour autant, les sœurs de la Charité ont quitté plus des trois quarts de ces écoles, hôpitaux et autres maisons d'œuvres dont elles ont parsemé le Québec ; plus de la moitié ont changé de fonction et une bonne quinzaine des immeubles ont été démolis, pour être soit remplacés par de plus modernes, soit simplement quittés par la communauté et conséquemment désaffectés. Rien de ces changements ne préjuge, cependant, de la qualité patrimoniale ou de l'intérêt architectural de ceux qui ont survécu au temps. Tandis que des foyers et autres résidences d'accueil ont traversé les époques sans coup férir, les écoles et les hospices, plus particulièrement visés par les modernisations sociales du XX<sup>e</sup> siècle, ont vécu maintes péripéties. Remarquons, en effet, qu'un grand nombre d'institutions scolaires et l'immense majorité des hôpitaux du Québec ont bourgeonné au départ d'un établissement religieux : en 1960, les communautés religieuses du Québec possédaient 105 hôpitaux, ce qui représentait 60 % de la capacité d'hospitalisation de la province. Peu d'écoles, semblablement, n'ont pas une pierre, un morceau de terre ou quelque brique sur laquelle un religieux ou une religieuse n'ait pas posé la main.

De façon générale, la «laïcisation» des immeubles scolaires et hospitaliers, annonciatrice de transformations architecturales plus ou moins profondes, a connu quelques étapes communes et reconnaissables. La première survient vers la fin des années 1950 et au début des années 1960, quand les religieux «prennent résidence» : souvent en parallèle d'une première normalisation des institutions d'enseignement, ils et elles quittent couvents et hospices pour habiter ailleurs qu'en leur lieu de mission, devenu lieu de travail et réclamant divers agran-

dissements. Les sœurs de la Charité ont ainsi cédé, en sus des hôpitaux aux corporations laïques, un bon nombre d'écoles où elles ont continué d'œuvrer plus ou moins longtemps. Outre l'ouverture de multiples résidences provoquée par ces déménagements, les fermetures de plusieurs pensionnats adjoints à de tels couvents, au début des années 1960, annonçaient les bouleversements plus profonds que l'on sait, instigués par «l'Opération 55» qui, à la suite du Rapport Parent, réformait l'organisation de l'éducation en régionalisant les commissions scolaires, réduites de 1500 à 64 (55 catholiques et 9 protestantes) et placées sous la gouverne du ministère de l'Éducation créé l'année précédente. Sauf à devenir polyvalentes ou cégeps, plusieurs couvents ont été délaissés plus ou moins progressivement par une clientèle de moins en moins nombreuse. L'attractivité du nouveau système public ou la dénatalité, simplement, ont présidé aux fermetures survenues dans les premières années de la décennie 1970, de concert avec la professionnalisation accrue de l'enseignement, tandis que d'autres couvents ont été plus rapidement fermés et démolis, parfois au profit de nouvelles institutions, avant ou après avoir été cédés aux instances publiques. En effet, les titres des communautés prévoient, en cas de départ de celles-ci, la rétrocession des bâtiments à la commission scolaire et celle des terrains à la fabrique. De la cinquantaine d'écoles établies par les sœurs de la Charité, on n'en compte plus guère qu'une dizaine aujourd'hui, dont moins de la moitié où les religieuses œuvrent encore ; les couvents qui n'ont pas été détruits ou convertis, surtout ceux qui avaient été construits pour répondre à la croissance fulgurante du *baby boom* — le nombre d'enfants à l'école est passé, au Québec, de 660 000 en 1945 à 1 350 000 en 1962 —, survivent parfois encore dans leurs habits scolaires. La troisième étape de la laïcisation des couvents en a néanmoins retiré, bien souvent, la trace des communautés fondatrices : la réduction des effectifs de celles-ci s'est en effet particulièrement fait sentir dans les années 1990, dans un repli, sinon orchestré, du moins généralisé, qui a vu les derniers religieux et religieuses quitter leurs missions.

Pour avoir été moins assujettis à la modernisation de leur fonction, avoir même échappé à la Révolution tranquille, les couvents les plus récents sont donc, naturellement, ceux qui survivent dans un état le plus proche de l'originel. À l'inverse, les plus anciens bâtiments ont permis aux organismes publics,



qui en sont généralement les héritiers, de faire leurs armes en matière de conversion : remarquons que parmi les quelque 30 maisons établies par les sœurs de la Charité de Québec avant 1900, en plus des sept qui ont été démolies, une bonne douzaine ont été prises en charge par une municipalité ou le gouvernement provincial. Certains bâtiments sont ainsi devenus bibliothèques (Deschambault, Rimouski), d'autres musées (Rimouski, Saint-Joseph-de-Beauce) ; d'autres se sont plutôt repliés sur la fonction résidentielle, d'orphelinat en condominiums, d'orphelinat en maison d'hébergement ou de couvent en immeuble d'appartements. Au final, il faut bien constater que ces grosses maisons multifonctionnelles, si elles ont été parfois sauvées par leur polyvalence, ont autant pâti de leur fonctionnalité et que même la simple laïcisation de leur administration — hôpitaux ou maisons d'hébergement par exemple — a dû y induire de multiples métamorphoses. Pour autant, s'il n'y a plus dans quelques cas que la mémoire pour invoquer le souvenir, ailleurs, des murs, des dispositions, des divisions rappellent encore et méritent que l'expérience acquise dans les années 1970 — quand les désaffections sont devenues réaffectations avec le développement de l'architecture du recyclage — ne l'ait pas été vainement.

### UN BILAN QUI RESTE À FAIRE

Il n'est pas facile de dresser un portrait sérieux de l'état des couvents et de leur avenir. Les informations, lorsqu'elles existent, restent disséminées ; souvent, l'histoire s'est attachée aux communautés (plutôt qu'aux immeubles), tandis que des évaluations patrimoniales — celle menée à Montréal par Hélène Bourque, pour le compte de la Fondation du patrimoine religieux du Québec, Mission patrimoine religieux, le ministère de la Culture et des Communications du Québec et la Ville de Montréal ou celle remise par Patri-arch à la Ville de Québec — se sont naturellement concentrées sur les bâtiments actuellement possédés et occupés par des communautés. Dans tous les cas, de nombreuses dimensions de l'affaire restent à éclaircir, au plan de la prospective ou au plan du droit de la propriété, par exemple. Sans tableau d'ensemble, si ce n'est celui que nous livrent quelques monographies d'exception, tel Les édifices conventuels du Vieux-Montréal de Robert Lahaise (Hurtubise HMH), et de rares inventaires, l'on peut tout de même s'alarmer de la décroissance phénoménale des congrégations

religieuses dont on a déjà commencé à voir les effets. Ceux-ci expliquent certainement une part de l'écart d'une trentaine d'immeubles entre les 80 recensés en 1984 dans le Répertoire d'architecture traditionnelle sur le territoire de la Communauté urbaine de Montréal et les 50 étudiés, 18 ans plus tard, dans la Synthèse historique et évaluation patrimoniale des ensembles conventuels à Montréal citée ci-dessus, 50 édifices parmi lesquels on notait alors quatre mises en vente et cinq immeubles dans un état de détérioration important. Dans l'est du Québec, l'exemple des sœurs de la Charité de Québec nous montre à cet égard que, avant même la désaffectation de l'habit, la moitié des établissements fondés par la communauté avait disparu ou changé de vocation. Ceux qui restent gagnent en préciosité, parfois en exemplarité. Dans l'ensemble, les maisons-mères elles-mêmes, vers lesquelles se replient les religieux et les religieuses, interpellent l'ingéniosité des communautés et de leurs architectes, qui doivent répondre à des besoins changeants : des infirmeries réaménagées aux bâtiments neufs — on n'a qu'à penser à Saint-Jean-de-Matha ici —, aucun couvent ne sera plus ce qu'il était ou ce qu'il devait être.

Dès lors, si tous conviennent de dimensions paysagères, architecturales, historiques ou mémorielles qui pourraient, au nom de l'intérêt public, poursuivre l'accompagnement par l'État du changement de vocation des couvents, cela recouvre un spectre étendu de défis, particulièrement eu égard aux interventions architecturales que ces conversions, constructions et reconstructions appellent, logées qu'elles sont à l'enseigne des dimensions physiques et spirituelles que ces ensembles arborent dans notre société sécularisée.

Nous savons au moins maintenant que le phénomène n'est pas nouveau. Des couvents, comme le couvent Saint-Maurice, à Thetford, ont été démolis dès la fin des années 1950 ; d'autres, tels l'ancien collège Saint-Michel et Musée régional de Vaudreuil-Soulanges, ont été habilement transformés dès les années 1960 ; certains sont devenus et demeurent à ce jour des modèles dans l'histoire de la restauration. L'époque est en tout cas passée, apparemment, pendant laquelle le couvent, fermé et abandonné, finissait dans un incendie plus ou moins accidentel. Reste à faire en sorte que la suite soit mieux qu'une série d'accidents.

18. Rimouski. Les métamorphoses d'un couvent. L'ancienne église Saint-Germain, construite de 1824 à 1826, a été transformée en couvent en 1861. Exhaussé vers 1900 ; le bâtiment a été restauré et converti en musée en 1972. En 1990, il a été repris par les architectes Dupuis Letourneau, gagnants d'un concours d'architecture, pour affirmer plus directement son nouvel usage (photo Luc Noppen).
19. Neuville. L'ancien couvent des sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, construit en 1878. Abandonné par les religieuses en 1965, il sert à des fins culturelles et communautaires depuis (photo Jean Mercier).
20. Montréal. Vue de l'église Notre-Dame de la Pitié sur le site des sœurs de la Congrégation de Notre-Dame dans le Vieux-Montréal en 1885 (Musée McCord, MP-0000.2925).
21. Montréal. L'ensemble conventuel des jésuites sur le site de la place Vauquelin, rue Notre-Dame ; construit de 1692 à 1694 et détruit par un incendie le 6 juin 1803 (photo ANF, section Outre-Mer).
22. Montréal. L'ensemble des récollets, en 1862. Situés sur un lot bordé par les rues Notre-Dame, des Récollets, Sainte-Hélène et Saint-Pierre, les bâtiments ont été démolis en 1867 (photo Musée McCord, MP-1975.36.6.2).
23. Montréal. Après avoir abandonné en 1871 leur établissement du Régime français dans le Vieux-Montréal, sur la place d'Youville, les sœurs Grises y sont revenues en 1981 ; d'importants travaux de restauration ont été entrepris dès 1971 pour y installer leur administration générale et leurs archives. Rue Saint-Pierre, les vestiges de l'ancienne chapelle ont été mis en valeur comme parc commémoratif (photo Guillaume St-Jean).
24. Montréal. Maison-mère des sœurs de la Charité, dites «sœurs Grises». Ensemble construit à partir de 1871 d'après les plans de l'architecte Victor Bourgeau. La chapelle a été classée monument historique en 1974 pour protéger le site d'un développement immobilier. L'université Concordia a acquis l'ensemble en 2007 et prévoit le convertir pour ses besoins, par étapes, alors que les dernières religieuses quitteront les lieux d'ici 2022 (photo aérienne Pierre Lahoud et photo Thomas Coomans).

15

18

20

23

19

21

22

24

LUCIE K. MORISSET ET LUC NOPPEN

## LES QUÉBÉCONS PARTICIPENT AVEC ALLÉGRESSE À LEUR PROPRE GÉNOCIDÉ

Peinte sur le mur de clôture du jardin du boisé des franciscaines, cette sentence, que les passants de la rue Claire-Fontaine ont pu découvrir un après-midi de 1973, révèle toute l'intensité du déchirement patrimonial. À Québec, au coin de la Grande Allée, le lugubre écho du «Vous êtes pas tannés de mourir, bandes de caves?», gravé sur la murale du Grand Théâtre à quelques mètres de là, s'est d'ailleurs à peine assourdi. En 2008, vingt ans après que le monastère des franciscaines eût à son tour été vendu et transformé, c'est à la chapelle du même ensemble qu'une centaine de citoyens disaient adieu, dans le froid précoce de l'automne : «l'édifice de 1896», leur a-t-on répliqué, «n'avait pas de valeur patrimoniale».

Rarement l'attachement des citoyens pour leur cadre de vie, germe du patrimoine, s'est-il aussi régulièrement défié de l'avis des experts que lorsque les mutations de notre société et de nos villes ont abordé les couvents. Martin Drouin a montré combien avait pesé la sauvegarde des ensembles conventuels dans l'éveil des Montréalais à la notion de patrimoine. Après Jean-Claude Marsan, qui a évoqué la «première campagne d'opinion importante dans le Montréal de l'après-guerre» pour décrire les événements qui, autour de la défense du domaine des sulpiciens ont mené à la création du groupe militant Espace verts, Drouin, dans *Le combat du patrimoine à Montréal* (Presses de l'Université du Québec, 2005), égrène les couvents des sœurs de la Charité, Bon-Pasteur, Mont-Saint-Louis, collège Sainte-Marie, etc. qui ont soulevé les passions, comme les franciscaines de Québec, comme d'autres, ailleurs. Bons géants des villes et des villages dont, avec l'église, ils signalaient l'esprit communautaire et l'historicité, les couvents ont été par trop familiers aux Québécois pour que ceux-ci ne s'alarment pas de leur disparition. Dans la *priest-ridden province*, comme on l'appelait encore au début du XX<sup>e</sup> siècle, il ne se trouvait guère de citoyens n'ayant pas fréquenté quelque couvent, qui pour une soupe populaire, qui pour y avoir fait ses classes, lorsque écoles et monastères, désertés par leurs occupants à compter du début des années 1970, ont appâté notre modernisation sociale encore florissante. Plus que le souvenir, qui passait encore pour ineffaçable, le legs des couvents a tôt préoccupé les habitants des villes, où les vastes ensembles conventuels contrastaient avec la surpopulation qui, portée par le développement urbain, se pressait à leurs portes : avant d'être du patrimoine comme on le comprend aujourd'hui, les couvents — même les plus historiques, auxquels leurs occupants avaient préféré la modernité de nouveaux logis et l'air de la banlieue — ont soutenu les revendications populaires pour l'amélioration de l'habitat. De même que l'attachement pour leurs jardins continue d'émouvoir autour de ces couvents réduits au statut de «poumons verts», les premières campagnes de sauvegarde faisaient peu de cas de la valeur historique, motivées qu'elles étaient par le développement social. Ainsi, ayant jalonné le paysage culturel québécois pendant quatre siècles, les couvents ont-ils aussi accueilli de premières coopératives d'habitation, logements sans but lucratif et, pour les déployer, de premiers groupes de ressources techniques ; la deuxième moitié des années 1970 a solidement arrimé aux ensembles conventuels la séquence d'idées «appropriation collective-habitation-patrimoine». Du coup, il était presque prévisible que, par le même mécanisme d'affection sociale qui collectivisait le bâtiment, on en collecti-

visait le parc ; l'histoire de la patrimonialisation des couvents a ainsi, quasi naturellement, vu se succéder les luttes en faveur d'habitations sociales et celles qui, de plus en plus nombreuses en ce temps de l'environnement, se tourmentent de pelouses, d'arbres et autres figures bucoliques dont les religieux ont illuminé leurs propriétés.

Les plus récents soulèvements n'échappent pas à cette logique qui replace continuellement les couvents au centre des débats sur le développement urbain, avec ses crispations actuelles sur les représentations de la nature. Les vastes terrains de la communauté du Bon-Pasteur sur la falaise nord de Québec, toute la frange sud de l'arrondissement historique de Sillery, le flanc du mont Royal autour de l'ancien séminaire de philosophie sonnent ainsi maintenant le tocsin patrimonial pour être convoités par des ensembles résidentiels bourgeonnants. Mais tandis que, du côté des sœurs du Bon-Pasteur, la rumeur d'un Loblaw a gratté quelque corde identitaire, ce sont plutôt les menaces à la biodiversité — les lieux sont boisés — et à la paix des riverains qui ont attaqué le projet de redéveloppement et contraint ses impacts sur le boisement et sur le caractère champêtre du secteur. Il appert en effet que, de la dizaine d'édifices construits sur le site depuis 1860, aucun ne sera conservé dans l'ensemble projeté de quelque 500 logements, éloquentement nommé «Cité verte». Mais «la valeur paysagère», apprend-on, sera, elle, respectée.

## LE PATRIMOINE COMME TREMLIN DE L'INVENTIVITÉ

C'est dire que l'articulation des couvents au patrimoine, pour substantielle qu'elle soit, ne suit pas ou peu les chemins tracés ailleurs. Les prochaines années qui, indubitablement, verront se multiplier les fermetures et les ventes nous apprendront certainement beaucoup sur l'histoire de la patrimonialisation, ici de quelque couvent démolit, là d'une conversion, là encore d'un redéveloppement par densification. Peu d'immeubles se trouvent actuellement fixés dans leur état d'origine par la Loi sur les biens culturels : au demeurant, parmi les sept ensembles conventuels qui sont classés à titre de monuments historiques, quatre — le collège Saint-Michel à Vaudreuil-Dorion (Musée régional de Vaudreuil-Soulanges), le monastère du Bon-Pasteur à Montréal (complexe multifonctionnel), la maison Saint-Joseph du Sault-au-Récollet (collège du Mont-Saint-Louis) et le séminaire de Québec (école d'architecture, musée, grand séminaire maintenu, etc.) — ont déjà été convertis, au moins une fois dans tous les cas. Le monastère des augustines de l'Hôtel-Dieu de Québec, classé monument historique en 2003 et situé dans l'arrondissement historique de Québec, est actuellement l'objet d'un vaste projet de valorisation et de constitution d'un lieu de mémoire qui fera probablement date. Le vieux séminaire de Saint-Sulpice, dans l'arrondissement historique de Montréal, classé monument historique en 1985 et désigné Lieu historique national du Canada cinq ans auparavant — notamment, remarquons-le, pour la «remarquable intégrité du jardin conventuel» —, fait maintenant l'objet d'une attentive restauration. Le septième couvent classé monument historique en vertu de la Loi sur les biens culturels l'a été en 2006 : c'est le Carmel, à Montréal.

Pareillement, les monuments historiques reconnus selon les dispositions de la loi québécoise — ceux qui existent encore, à tout le moins ont été eux aussi convertis : le couvent des sœurs antoniennes de Marie de Chicoutimi (Saguenay), abandonné

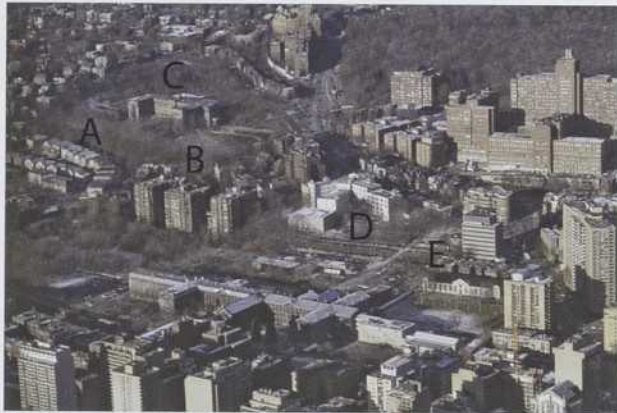
1. Québec. Graffiti sur le mur de clôture du monastère des sœurs franciscaines Missionnaires-de-Marie, dont le jardin venait d'être venu à un promoteur qui y a fait construire un immeuble (photo Brian Merrett).
2. Québec. L'ancien monastère des sœurs franciscaines, Grande Allée, converti en habitations sociales en 1987, doit être démolit prochainement ; à l'arrière les immeubles du complexe Saint-Amable qui ont occupé les jardins en 1979 (photo Pierre Lahoud).
3. Montréal. Le domaine des sulpiciens, sur le flanc du mont Royal a déjà subi plusieurs lotissements et constructions, à l'arrière du Grand séminaire et du Collège de Montréal : A. Le projet Priest's Farm ; B. Le projet le Fort de la Montagne ; C. Le séminaire de philosophie ou Marianopolis ; D. Le couvent Atwater du Sacré-Cœur ; E. La ferme sous les noyers (photo Pierre Lahoud).
4. Montréal. Le collège Mont Saint-Louis a été érigé en 1888 pour les frères des Écoles chrétiennes d'après les plans de l'architecte Jean-Zéphirin Resther. Le collège déménage en 1968 et le bâtiment est occupé par le Cégep du Vieux-Montréal jusqu'en 1989 ; il avait été classé monument historique en 1979, alors que, menacé de démolition, deux ailes avaient disparu en 1974. Acquis par la Ville en 1989 et converti en immeuble à appartements (photo Pierre Lahoud).
5. Québec. La falaise nord, dans le quartier Saint-Sacrement est dominée par des ensembles institutionnels. Le plus vaste, occupé par la résidence Mgr Lemay des sœurs du Bon-Pasteur, vient d'être vendu ; le promoteur a reçu un permis de démolition pour tous les bâtiments historiques (photo Pierre Lahoud).
6. Montréal. L'ancienne maison Saint-Joseph qui faisait partie du noviciat des jésuites, est occupée par le collège Mont Saint-Louis depuis 1968 ; l'édifice a été classé monument historique en 1979 (photo Guillaume St-Jean).
7. Québec. Le Vieux-Séminaire, ensemble datant des XVII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles est aujourd'hui occupé par l'École d'architecture de l'Université Laval (photos Patri-Arch).



7



2



3



4



4



5



6



7



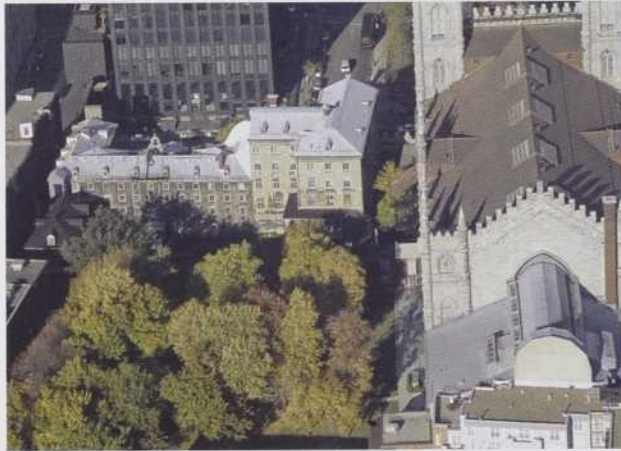
7

en 1967 et reconnu en 1978, a accueilli divers départements du cégep de Chicoutimi qui l'avait acquis (il est depuis passé aux mains de la municipalité). Le Mont-Saint-Louis, à Montréal, situé dans l'aire de protection du Bon-Pasteur (classé) et lui-même reconnu en 1979, a été acquis par la Ville de Montréal en 1986 pour être transformé en appartements en copropriété. L'ancien séminaire de Sainte-Thérèse, reconnu lui aussi en 1979, est aujourd'hui le cégep Lionel-Groulx. Enfin, parmi les sept couvents visés par un classement au titre de sites historiques, une majorité ont aussi été convertis : la maison-mère de la congrégation de Notre-Dame, à Montréal, accueille aujourd'hui le cégep Dawson ; le couvent des sœurs de la Charité de Saint-Joseph-de-Beauce est maintenant le musée Marius-Barbeau ; le couvent Saint-Georges de Val-Jalbert fait partie du village-musée touristique ; le couvent de la congrégation de Notre-Dame à Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud abrite des fonctions communautaires. La maison-mère des sœurs de la Charité, à Montréal — dont le devenir souleva l'opinion publique dans les années 1970 — a été acquise par l'Université Concordia qui entend y aménager sa faculté des arts. Restent, au titre de sites historiques classés et maintenus *grosso modo* dans leur fonction d'origine, le domaine des messieurs de Saint-Sulpice, dont la campagne de sauvegarde que nous avons évoquée a obtenu le classement en 1982, et l'hôpital général de Québec, qui s'est illustré, dès le début du XX<sup>e</sup> siècle, parmi les premières figures patrimoniales de la province.

Depuis que la Loi sur les biens culturels et la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme permettent aux municipalités de veiller aux monuments et ensembles de leur territoire, plusieurs couvents ont cependant été dotés, pour leur enveloppe toutefois, de statuts de protection. S'ajoutent donc, aux ensembles conventuels qui émaillent les arrondissements historiques du Québec et dont les extérieurs — sinon les intérieurs, lorsqu'ils ne le sont pas explicitement — bénéficient de ce fait d'un droit de regard patrimonial, dix-neuf monuments historiques cités et dix-sept sites du patrimoine constitués, un peu partout dans la province. Avec les vingt-cinq couvents sis dans des arrondissements historiques et tous les autres que les proclamations légales n'ont pas (encore ?) atteints, ce sont eux qui sollicitent aujourd'hui l'art de l'architecture. Celui, particulièrement, de négocier les besoins du client et le devenir de la société ; celui, les connaissant, d'éviter savamment les écueils de la haine patrimoniale qu'attirent autant les desseins mal exposés que les mauvais projets ; celui d'inventer les solutions qui, inscrites dans une vision de développement (durable), préserveront,



- 8. Québec. Le monastère des augustines de l'Hôtel-Dieu (photo Patri-Arch).
- 9. Montréal. Le Vieux-Séminaire de Saint-Sulpice et ses jardins (photo Pierre Lahoud).
- 10. Montréal. La maison générale des sœurs de la Congrégation de Notre-Dame a été construite de 1904 à 1906 sur un terrain acquis des sulpiciens, rue Sherbrooke Ouest, d'après les plans des architectes Stevens Haskell et Jean-Omer Marchand. L'édifice, classé monument historique en 1977, est occupé depuis 1988 par le cégep Dawson (photo Pierre Lahoud).



- 11. Montréal. Le Grand séminaire et le Collège de Montréal sur le domaine de Saint-Sulpice, classé en 1982 (photo Pierre Lahoud).
- 12. Oka. Le noyau institutionnel avec le presbytère, l'église et le couvent, converti en hôtel de ville (photo Pierre Lahoud).
- 13. LaPrairie. Dans l'arrondissement historique on retrouve deux anciens couvents : à gauche, l'ancien couvent des sœurs de la Providence, transformé en résidence pour personnes âgées ; à côté de l'église, l'ancien couvent des sœurs de la Congrégation de Notre-Dame est devenu un centre communautaire, la Maison-à-tout-le-monde (photo Pierre Lahoud).



- 14. Saint-Eustache. Le noyau institutionnel avec le presbytère, l'église et le couvent, converti en hôtel de ville (photo Pierre Lahoud).



- 15. Montréal. Maison-mère des sœurs Grises. Cimetière ad sanctos des religieuses sous la chapelle. Le lieu a été recouvert d'une dalle de béton pour en assurer la pérennité dans un ensemble conventuel qui sera converti ; les croix ont été remplacées en surface (photo Thomas Coomans).
- 16. Montréal. Ancien monastère du Précieux-Sang, boulevard Décarie. Conversion du couvent, déboisement du site et construction du Square des Gouverneurs par le Groupe Dufresne et les architectes Max Weber et DCYSM, 2001 (photo Guillaume St-Jean).



- 17. Saint-Roch de l'Achigan. Ancien couvent érigé en 1881 d'après les plans des architectes Victor Roy et Joseph-Roch Poitras pour les sœurs des Saints-Noms-de-Jésus-et-de-Marie. Le couvent a fermé ses portes en 1969 et après plusieurs occupations est actuellement à vendre ; il a été cité monument historique par la municipalité (photo Guillaume St-Jean).



- 18. Montréal. L'ancien monastère des



8  
9  
10  
11  
12

12

20

16

18. Montréal. L'ancien monastère des pères dominicains, avenue Notre-Dame-de-Grâce, a été converti en immeuble à logements. Son parc — le jardin des Pères — a été déboisé et des maisons de ville ont été construites à l'arrière (photos Guillaume St-Jean).
19. Québec. Ancien monastère des franciscains à Québec, construit à partir de 1901 d'après les plans des architectes Berlinguet et LeMay. Acquis par la Ville et converti en immeuble d'habitations sociales (106 logements) en 1984-1985 d'après les plans de l'architecte Émile Gilbert. La chapelle a été découpée en étages et est aussi habitée (photo Jean Mercier).
20. Québec. Monastère des sœurs franciscaines Missionnaires-de-Marie. Le décor intérieur de la chapelle a été réalisé de 1896 à 1906 d'après les plans des architectes François-Xavier Berlinguet et René-Pamphile LeMay. Les sculptures sont de Michele Rigali et les autels de Robert Reid. La Ville de Québec a acquis le monastère en 1987, laissant la chapelle à l'abandon. En 2008 un promoteur a acquis le monastère et la chapelle en vue de les démolir; les fragments du décor intérieur ont été récupérés et mis en valeur dans une installation de Jean-Marc Mathieu-Lajoie (photos Luc Noppen et Thomas Coomans).
21. Sainte-Thérèse. L'ancien petit séminaire de Sainte-Thérèse, construit de 1881 à 1883 d'après les plans des architectes Victor Roy et Joseph-Roch Poitras, est devenu le cégep Lionel-Groulx en 1969 (photo Guillaume St-Jean).
22. Saguenay (Chicoutimi). La chapelle de l'ancien Séminaire, érigée d'après les plans des architectes Paul-Marie Côté et Léonce Desgagné, a été convertie en médiathèque par le cégep de Chicoutimi (photo Stéphane Tremblay).
23. Saguenay (Chicoutimi). La chapelle de l'hôpital Hôtel-Dieu-Saint-Vallier, œuvre de l'architecte Léonce Desgagné en 1942, est en voie de classement comme monument historique, ce qui aidera à sa conservation dans le complexe hospitalier (photo Luc Noppen).

ici les pierres, là la mémoire et un peu partout l'illustration de l'intelligence collective qui a porté tous ces couvents jusqu'à nous.

## POTENTIELS ET CONTRAINTES DE LA CONVERSION

Si, d'un bref aperçu de l'histoire patrimoniale des couvents, l'on peut retenir que le site importa souvent plus que l'histoire — *a fortiori* que l'architecture — et que bien peu d'ensembles existent qui n'aient pas été convertis déjà au moins une fois, des balises restent qui permettent de cerner les avantages des conversions ou des reconversions qui viendront. *Historic Reuse is Good Economics*, prétendent les spécialistes du marketing touristique; la réutilisation des couvents participe aussi évidemment, la plupart du temps à tout le moins, du développement responsable, inscrit dans une perspective de durabilité.

Il faut rappeler en outre que, si ce n'est de quelques abbayes et monastères, les couvents, *a fortiori* ceux qui ont été désaffectés pour des installations plus modernes en des lieux moins agités, occupent une place centrale dans la ville ou le village, qu'ils s'y soient imposés d'emblée ou que le développement urbain ait rejoint leur retraite. Justifiée par la mission de services aux collectivités, cette situation avantageuse anime la convoitise que les couvents suscitent dorénavant. Ajoutons un grand terrain, parc ou stationnement, et une intéressante superficie — on peut la cloisonner sans entraver le fenêtrage, y aménager des circulations optimales — pour comprendre l'évidence: la typologie architecturale et urbanistique des couvents convient tout à fait aux usages actuels.

Néanmoins, la pression du développement surpasse le poids de la conservation; à voir les rôles municipaux, les terrains des couvents valent souvent plus que les couvents eux-mêmes, plus encore en cette époque d'urbanisme intercalaire. Bien rares sont les villages ou les quartiers qui ont réussi à conserver couvent et jardin l'un dans l'autre; c'est précisément cette poussée du redéveloppement, pour construire à côté ou pour démolir, qui guette maintenant les grands ensembles restants aux franges des centres-villes.

Les bâtiments eux-mêmes n'ont pas toujours des lendemains qui chantent. Plusieurs, construits avant les décennies 1920 et 1930, sont souvent, soit coiffés de combles en bois, soit

simplement lambrissés de brique sur une structure, elle aussi de bois. L'idée d'un immeuble public qu'on prête volontiers à la silhouette s'évanouit vite devant cette figure d'une grande maison ancienne; avec les périls qu'elle comporte, notamment pour une enveloppe qui n'était pas préparée aux conditions modernes d'isolation, une mise aux normes importante s'annonce. Le principe d'accessibilité survient alors pour, à nouveau, brider le projet: les majestueux escaliers et galeries, si définitoires de l'image conventuelle, se prêtent mal à des circulations universelles. Ainsi l'escalier monumental de la façade doit-il être remplacé par une nouvelle entrée dérobée, au niveau du sol, et ne plus servir que comme ornement; mais pour combien de temps? Puis, sitôt à l'intérieur, c'est au tour du magnifique escalier en bois de braver l'architecte: impossible, en effet, de préserver la continuité spatiale caractéristique de cette parure, réduite au statut de circulation verticale et forcément isolée, cloisonnée, coupée du feu. Et il va sans dire que, au titre de circulation verticale justement, le pauvre escalier fait piètre figure: arrivent les accès secondaires, les ascenseurs et autres monte-charges qui, cette fois, interpellent la capacité de charge des planchers. Avoir été construit il y a cinquante ou cent ans pour porter le poids de dizaines ou de centaines de religieuses ne concède pas au couvent d'aspirer à toutes les utilisations.

À la ligne d'arrivée, c'est ainsi la présence urbaine et leur centralité qui motive la sauvegarde des couvents, beaucoup plus que leurs qualités constructives, voire que leur programmation intrinsèque. Voilà donc la question de l'imagination qui surgit encore dans la conjonction de la Beauté, de l'Utilité et de la Solidité, ces vieux paramètres classiques de l'architecture. Les meilleures intentions de conversion peuvent ainsi se heurter à un couvent trop petit pour les vocations communautaires et multifonctionnelles qu'on tente d'y faire entrer; il faut alors agrandir. À l'inverse, maints couvents sont bien trop grands pour le nombre de propriétaires possibles qui se trouvent en quête de tant d'espace et de programmes complexes; il faut alors démolir. Dans tous les cas, l'impartition du programme se heurtera à un obstacle de taille: la chapelle. C'est elle, bien plus que le couvent et au moins autant que son jardin, qui est toujours menacée, même dans les plus respectueux projets.

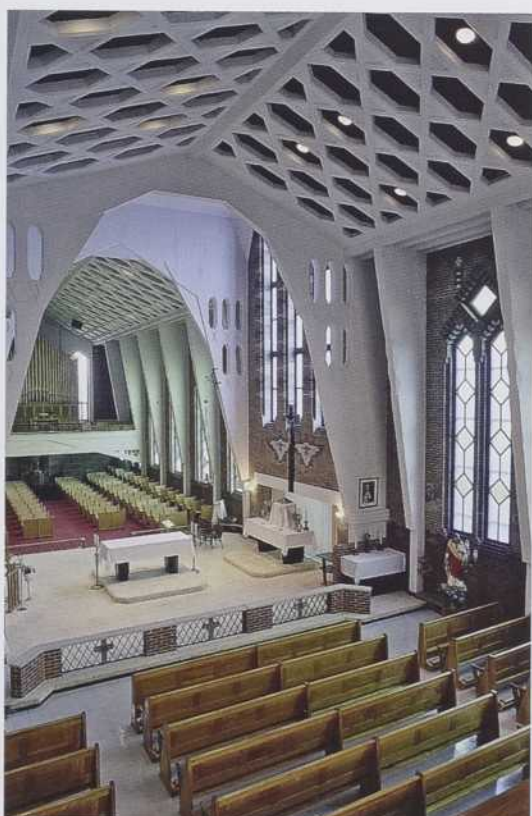
Ce péril des chapelles, qui finit par être aussi celui des couvents, tient bien entendu de ce que personne n'a besoin, fonctionnellement s'entend, de ces espaces. Moins encore des cimetières qu'ils recouvrent parfois. Souvent démesurées par rapport aux ensembles dont elles étaient le centre symbolique et communautaire, les chapelles n'ont néanmoins que très rarement pignon sur rue et se trouvent plus souvent nichées dans les couvents qu'érigées à leurs côtés dans une figure distincte: qu'il faille traverser tout ou partie du couvent pour y accéder rend un usage distinct difficile, voire impossible. L'ornementation religieuse qui fait leur richesse devient alors un empêchement, en quelque sorte, à la fonction laïque d'habiter; puis on réalise, dans les chapelles plafonnées — plutôt que voûtées — notamment, que, sans décor, il n'y reste plus rien de bien intéressant. Le sort de la chapelle des franciscaines de Québec, recadré par l'artiste Jean-Marc Mathieu-Lajoie dans l'installation *La chute des anges*, reste pour nous rappeler l'infirmité fragilité, sinon de la mémoire, au moins de ses choses.

Les exemples comme celui du Bon-Pasteur de Montréal où un déploiement multifonctionnel a pérennisé la matière de l'ensemble conventuel et de sa chapelle restent donc à ce jour des cas d'exceptions. Au demeurant, la pensée sympathique de faire de chaque couvent une bibliothèque ou une salle de concert achoppe sur la disproportion entre le nombre de couvents et les besoins en ces matières. Sachant toutefois que l'on a bien pu, des maisons où les religieuses tenaient hospice, préserver l'hospitalité après que les religieuses aient quitté leurs murs, peut-être pourra-t-on au moins, de ces murs et des autres, projeter dans l'avenir quelque dimension patrimoniale?



21

22



23

# LES PREMIÈRES CONVERSIONS DE COUVENTS

LUC NOPPEN ET LUCIE K. MORISSET

## CONVERSION DU COUVENT DE LA PROVIDENCE EN ENSEMBLE RÉSIDENTIEL ET COMMUNAUTAIRE, QUÉBEC, 1978-1979

Édifice situé au coin des rues Marie-de-l'Incarnation et Bouffard  
JEAN CÔTÉ, architecte

Les sœurs franciscaines de Marie avaient pris la charge, en 1907, de l'école primaire de la paroisse Saint-Malo, dite couvent de la Providence ; elles ont quitté les lieux en 1976, l'édifice de cinq étages ne satisfaisant plus aux normes imposées aux établissements scolaires. Les religieuses firent alors le projet de le démolir pour céder les terrains à l'Office d'habitation de Québec qui comptait y ériger un ensemble d'habitations à loyer modique.

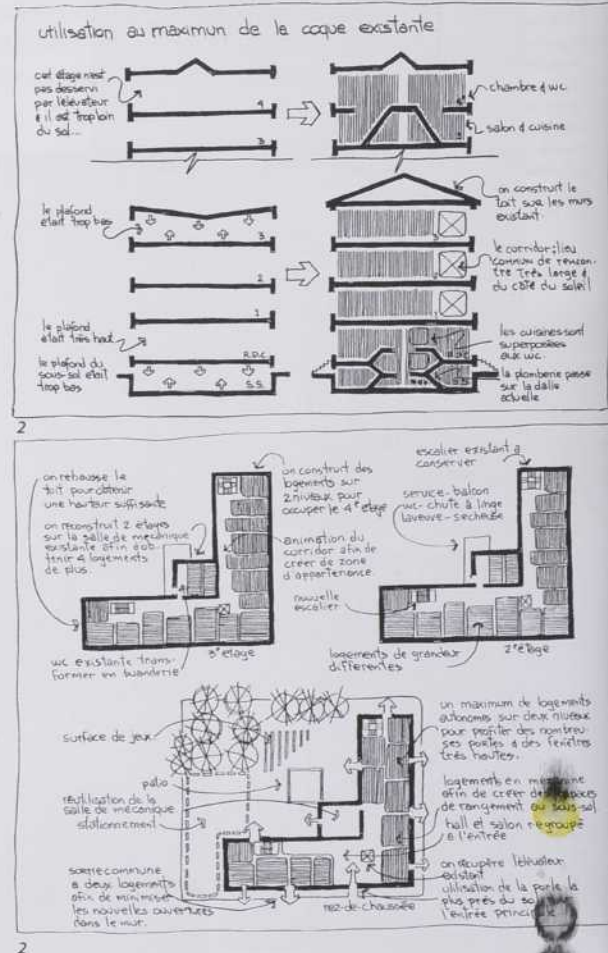
C'est le curé de la paroisse qui a pris l'initiative du projet de conversion du couvent à des fins résidentielles pour des retraités et préretraités, dans un quartier où le vieillissement de la population était important et le parc de logements abordables de qualité, peu fourni. Un groupe parrainé par les caisses populaires du quartier convainc alors les religieuses de céder l'immeuble à une association sans but lucratif et retient, en 1978, les services de l'architecte Jean Côté pour développer le projet. Déjà connu pour avoir livré les plans d'un certain nombre d'immeubles résidentiels à vocation sociale, l'architecte Jean Côté était aussi apprécié à Québec pour son militantisme dans la défense du patrimoine urbain, cause animée à cette époque par l'architecte Joseph Baker, directeur de l'École d'architecture de l'Université Laval. Devant l'histoire, la Coopérative d'habitation La Providence est, au Québec, le premier groupe communautaire qui a réussi à mettre en chantier une conversion de couvent — ou d'école — à des fins d'habitation, et ce, si tôt qu'en 1978 ; les premiers membres de la coopérative ont pris possession de leur logement en juillet 1979.

La conversion du couvent de la Providence a instigué plusieurs habitudes nouvelles. Outre la structure et l'enveloppe, l'architecte est parvenu à conserver 80 % des portes et fenêtres de l'immeuble ; il s'agit donc d'une véritable restauration architecturale de ce point de vue. Sur le plan de l'adaptation fonctionnelle, l'installation d'une coursive à chaque étage, côté cour, a permis de créer des appartements traversants, éclairés par les grandes fenêtres du couvent ancien. Une coursive, sorte de « couloir-salon », donne accès à une buanderie et à un balcon, véritable terrasse communautaire à chaque étage. Puis, la hauteur importante des plafonds a facilité l'insertion de mezzanines dans les espaces amples des logements. Enfin, l'apposition d'un toit à bâtière sur l'édifice a libéré le dernier étage de son plafond surbaissé, autorisant, là aussi, l'établissement d'un étage en mezzanine.

La figure ancienne du couvent et l'optimisation des espaces a permis de créer 79 logements, allant du studio au 5 1/2 pièces, tous différents, et ce à un coût moyen particulièrement bas de 24 167 dollars par unité. Le coût total de réalisation s'est chiffré à 1,5 million de dollars, soit la moitié de ce qu'aurait coûté une construction neuve, prouvant que le « recyclage », comme on le disait alors, s'avérait somme toute prometteur. Et, surtout, les résidents, tous anciens du quartier, ont conservé leur « Providence », ce couvent qui durant la Grande Dépression avait ouvert ses portes au quartier pour le nourrir. C'est donc tout naturellement que le portail d'entrée qui les avait accueillis à cette époque est devenu la porte d'entrée et l'adresse civique du monument converti.



Ancien couvent La Providence. Photos avant le chantier (photos de Jean Côté, architecte).





1. Ancien couvent La Providence (photos Jean Mercier).
2. Dessins conceptuels. Jean-Côté, architecte.
3. Photos de l'intérieur converti. Escalier et accueil (photos de Jean Côté, architecte).

3

3



**CONVERSION DU COUVENT DU BON-PASTEUR EN ENSEMBLE RÉSIDENTIEL ET COMMUNAUTAIRE, QUÉBEC. 1979-1982**

*Îlot formé par les rues De La Chevrotière, Saint-Amable, Berthelot et du Bon-Pasteur*

*JEAN CÔTÉ, architecte responsable du plan directeur*

*Architectes des coopératives : JEAN CÔTÉ, architecte (4), MARC BOUCHARD, architecte (2) et CHABOT, GILBERT ET JARNUSZ-KIEWICZ, architectes (1)*



Le couvent du Bon-Pasteur, avant les travaux (photos Jean Côté, architecte).

L'épopée de la renaissance du couvent du Bon-Pasteur de Québec débute en 1974, quand les religieuses quittent les lieux ; elles avaient érigé une nouvelle maison générale à Sainte-Foy dès 1965 et amorçaient depuis une vaste opération de rationalisation de leurs établissements dans la province. L'ensemble, jadis nommé refuge du Bon-Pasteur de Québec, avait été fondé en 1850 ; il est formé de onze bâtiments qui ont encerclé et exhaussé un premier couvent, érigé en 1854. L'état complet que nous connaissons encore aujourd'hui est advenu en 1930.

En 1975, le gouvernement du Québec exproprie le site en vue d'y construire le nouveau palais de justice de Québec, projet qui viendrait densifier l'occupation administrative de la colline parlementaire en complétant un vaste programme de *tabula rasa* qui y a cours depuis les années 1960. Mais l'opposition s'organise : elle prend assise sur la garderie coopérative Saint-Jean-Baptiste — établie dans les lieux depuis 1974 — dont les locaux sont occupés par les activistes du faubourg qui contestent ainsi les avis d'éviction. Leur cause reçoit un premier appui le 1er janvier 1975 alors que la Commission des lieux et monuments historiques du Canada désigne la chapelle lieu historique national du Canada. Puis, le 8 octobre 1975, Jean-Paul L'Allier, alors ministre des Affaires culturelles du gouvernement libéral, signe le décret de classement de la chapelle, c'est-à-dire qu'il lui accorde un statut juridique de protection, ce qui compromet sérieusement l'avènement du palais de justice projeté. Puis, le 11 novembre 1976, l'élection du Parti québécois vient conforter les tenants de la conservation du couvent du Bon-Pasteur : le nouveau gouvernement — au sein duquel le député de la circonscription, Richard Guay, est très actif — veut en effet réintroduire l'habitation dans le quartier et déconcentrer la fonction administrative vers d'autres sites, orientations qui seront précisées deux ans plus tard dans le *Schéma d'aménagement de la colline parlementaire*.

L'aventure démarre en 1979 : encouragée dans cette voie par le succès de la conversion tout juste terminée du couvent de la Providence, la nouvelle Corporation d'aménagement du couvent du Bon-Pasteur (CACBP), à l'époque présidée par Michel Belleau, reçoit le mandat de réaliser des logements coopératifs dans l'ancien couvent que le ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement lui a cédé par bail emphytéotique.

L'équipe que dirige l'architecte Jean Côté prépare le plan directeur d'aménagement qui s'inscrit dans la foulée des recommandations du *Schéma d'aménagement de la colline parlementaire* (1978) ; on y propose de redévelopper l'habitation dans le quartier, d'y ramener des services et de créer des circulations piétonnes pour requalifier un environnement autoroutier. Le site du Bon-Pasteur est destiné à recevoir six coopératives d'habitation, un centre communautaire et un centre de services ; il se prolonge dans le quartier, au-delà de la rue Berthelot piétonnisée, par un parc aménagé en lieu et place d'un vaste

stationnement de surface. L'architecte évalue l'investissement à 6 millions de dollars avec un coût de revient de 26 000 dollars par unité de logement. Le coût moyen aura finalement été de 42 000 dollars par logement ; le centre communautaire, dont le financement s'est révélé impossible dans le cadre des programmes existants, a dû être remplacé par une septième coopérative.

Le projet s'est articulé à la logique historique des constructions : le vaste bâtiment a été découpé en sections, chacune dévolue à une coopérative d'habitation d'environ 30 unités. Le concept originel prévoyait un centre de services (avec boutiques, commerces et bureaux de professionnels) qui occuperait les deux étages situés sous la chapelle et les ailes latérales ; un réseau de circulation intérieur devait y créer une animation et relier les sections résidentielles entre elles. C'est le revenu de location de ces espaces qui devait permettre de défrayer les coûts de maintien de la chapelle historique. Ici encore, les contraintes budgétaires ont amputé le projet : seuls ont survécu des bureaux et un dépanneur de quartier, sous la chapelle.

L'équipe de la CACBP a piloté son projet à travers les dédales administratifs, obtenu des subventions de la Société canadienne d'hypothèques et de logements, de la Société d'habitation du Québec et de la Ville de Québec ; elle a néanmoins dû contracter une hypothèque de 1,1 million de dollars à un taux de 15,25 % ! Le chantier, mené en 1980 et 1981, a livré 238 logements pour familles, personnes seules et personnes âgées, répartis en sept coopératives d'habitation, quelques espaces locaux ; le projet permettait de conserver active la chapelle. La Garderie de la Colline s'est installée dans l'ancienne chaufferie recyclée en 1984 et un studio d'enregistrement professionnel s'est établi dans l'ancienne cuisine de l'ensemble conventuel.

Dès l'achèvement du projet, la monumentale chapelle fut louée aux sœurs du Bon-Pasteur qui la maintinrent comme lieu de culte tout en parrainant le groupe Fide-Art qui veillait à l'animation liturgique et artistique de ce qui est désormais connu comme «la chapelle du Bon-Pasteur». Le retrait des religieuses a remis en cause ce projet de mise en valeur qui combinait foi et culture et, en 2001, la CACBP s'est délestée de la chapelle à la faveur d'une nouvelle corporation : Espace Bon-Pasteur. Celle-ci a relancé l'animation du monument historique mais le cumul des charges, particulièrement un estimé de travaux de restauration considérables et une lourde facture de taxes municipales impayées, conduit à la fermeture de la chapelle le 31 octobre 2007. Les clefs ont alors été remises à la Société immobilière du Québec et, depuis, les lieux sont vacants.

La conversion du couvent du Bon-Pasteur de Québec a établi une première en proposant de façon novatrice, dès 1979, de créer dans un ensemble conventuel un complexe multifonctionnel communautaire. Le projet a fait école, mais a démontré la difficulté de regrouper espaces communautaires et logements sociaux, à cause de la disparité des programmes d'aide. Puis, voilà que le sort de la chapelle, réglé, croyait-on, se pose à nouveau ; force est évidemment de conclure que le maintien d'un lieu de culte relève d'une problématique qu'il convient de dissocier de celles de l'habitation, voire des couvents. Bien que le volume de la chapelle, inséré dans le complexe résidentiel, soit bel et bien protégé en vertu de la Loi sur les biens culturels, l'avenir nous obligera bien à trouver autre chose qu'un statut de monument historique pour que sa remarquable architecture intérieure accède à la pérennité.





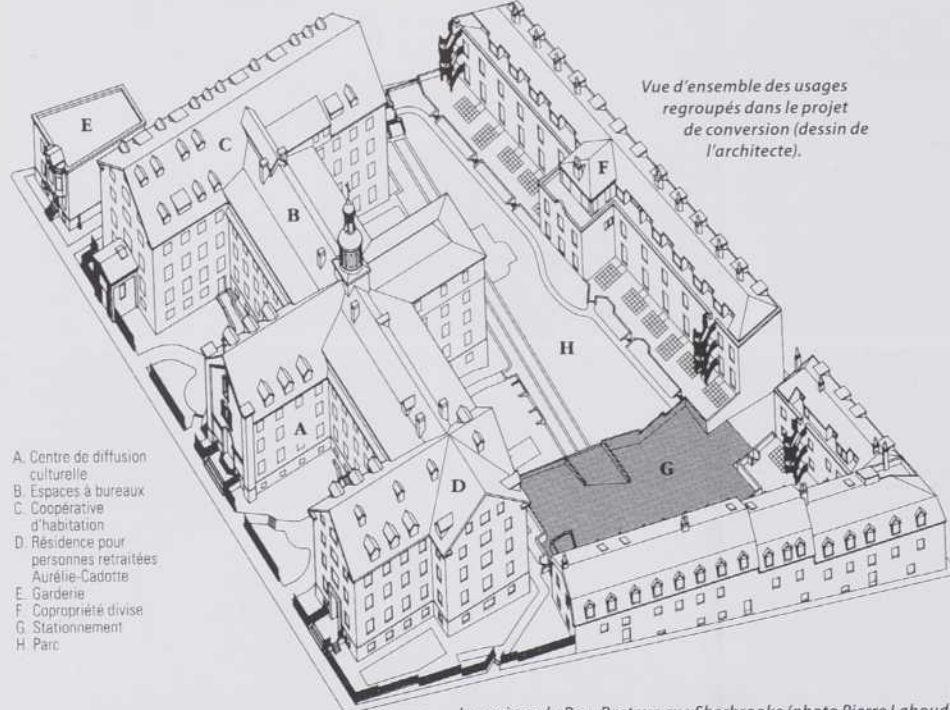
**CONVERSION DE LA MAISON PROVINCIALE DU BON-PASTEUR EN ENSEMBLE MULTIFONCTIONNEL, MONTRÉAL, 1984-1987**

*Îlot formé par les rues Sherbrooke Est, Saint-Dominique, Saint-Norbert et de Bullion*

*VIANNEY BÉLANGER, architecte responsable de projet et architecte de la garderie, de la chapelle, des espaces à bureaux et de la résidence Aurélie-Cadotte*

*JOHN MUMME, architecte de la coopérative Sourire à la Vie*  
*ÉMILE LÉZIY, architecte de la transformation des anciennes dépendances en copropriété divisée*

*La maison du Bon-Pasteur. Affiche promotionnelle du projet (SIMPA).*



*Vue d'ensemble des usages regroupés dans le projet de conversion (dessin de l'architecte).*

- A Centre de diffusion culturelle
- B Espaces à bureaux
- C Coopérative d'habitation
- D Résidence pour personnes retraitées Aurélie-Cadotte
- E Garderie
- F Copropriété divisée
- G Stationnement
- H Parc

*La maison du Bon-Pasteur, rue Sherbrooke (photo Pierre Lahoud).*



Leur activité déclinant du fait de la prise en charge par l'État du système de santé et des services sociaux, les religieuses de Notre-Dame du Bon-Pasteur d'Angers – un ordre cloîtré français qui veille à la réhabilitation et la surveillance des délinquantes – ont, en 1979, cédé leur maison-mère à la Société d'habitation du Québec. Pour assurer la conservation de l'édifice, le ministère des Affaires culturelles procède alors à son classement comme monument historique, sous le nom de Maison du Bon-Pasteur, faisant suite aux recommandations d'une importante étude menée en 1978 par le Groupe de recherche sur la pierre grise, dirigé par Phyllis Lambert.

Invitées à s'installer à Montréal par Mgr Bourget en 1844, les religieuses avaient pris possession de leur nouvelle maison en juillet 1847. Elles avaient commandé ensuite plusieurs agrandissements, notamment la construction d'une chapelle en 1878, à l'occasion de laquelle on trouve pour la première fois, dans les archives de la congrégation, le nom de Victor Bourgeau, architecte. Toutefois, malgré les nombreuses campagnes de construction dont la Maison du Bon-Pasteur a fait l'objet sa figure architecturale s'avère d'une rare homogénéité, tout comme d'ailleurs celles de quelques autres grands ensembles conventuels montréalais (Hôtel-Dieu, maison-mère des Sœurs Grises, collège de Montréal) inspirés par l'architecture néo-classique, tous érigés en pierre grise (bouchardée ou à bossage), matériau identitaire par excellence du Montréal victorien. Ces grands bâtiments adoptent aussi une figure très montréaliste : un palais avec corps de logis allongé borné, à ses extrémités, de deux arrière-corps et de deux avant-corps, de part et d'autre d'un troisième avant-corps qui rythme la vue de front de l'édifice en y découpant deux cours ; les avant-corps arrière encadrent le jardin. Ce dispositif, implanté une première fois lors de la construction de l'ancien Hôtel-Dieu de Montréal en 1695, a été maintenu jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle dans l'architecture institutionnelle de l'Église catholique.

Devenue propriétaire de l'ensemble historique, la Société d'habitation du Québec évalue différentes options de mise en valeur mais, devant la somme de difficultés, renonce à tout projet. Sur l'intervention du maire Jean Doré, c'est alors la Société immobilière du patrimoine architectural de Montréal (SIMPA) qui acquiert le site et ses bâtiments, en 1984 ; l'organisme, créé pour soutenir le leadership municipal en matière de conservation du patrimoine bâti, se fixe alors une série d'objectifs qui encadreront les principes et la réalisation de la conversion.

Il faut d'abord assurer l'intégration du complexe dans son environnement par un choix judicieux de plusieurs nouvelles fonctions. En effet, les surfaces sont trop importantes pour n'envisager qu'un seul usage qui perturberait l'harmonie du quartier mixte ; non loin, en effet, se dresse le monumental Mont-Saint-Louis tout dédié, lui, à l'habitation en copropriété. Au sortir d'un ralentissement économique qui marque encore ces années, la multiplicité des fonctions a aussi l'avantage d'assurer quelque équilibre financier du projet en diversifiant ses partenaires. Cependant la mixité suppose un saucissonnage peu habituel de l'ensemble et la mise en place d'un régime de propriété qui favorise, au lendemain du chantier, la survie autonome des preneurs de l'aventure. Cela, dans un monument historique classé dont la protection légale, tout en donnant accès à des subventions, impose le respect de l'enveloppe du bâtiment et du volume intérieur de la chapelle.

Ensuite, pour assurer l'équilibre financier du projet, la multiplicité des fonctions constitue un avantage en augmentant les partenaires au projet. Mais en même temps, cette mixité suppose un découpage du monument en sections définies et la mise en place d'un régime de propriété qui permette, après le chantier, la survie autonome des partenaires sur le même site. Enfin, le statut de monument historique classé, même s'il donne accès à des subventions, impose le respect de l'enveloppe du couvent et du volume intérieur de la chapelle, alors

tous attribués – un peu rapidement sans doute – à Victor Bourgeau dont l'aura naissante, à Montréal, commençait à susciter l'émoi, justifiant d'autant la prudence de l'opération de mise en valeur.

Le projet, mené sous la direction de l'architecte Vianney Bélanger, s'est heurté à plusieurs contraintes techniques de taille. Le chantier a d'abord vu au rétablissement des toitures dans leur gabarit originel, en déposant les étages ajoutés au XX<sup>e</sup> siècle. L'adaptation à plusieurs nouveaux usages a aussi requis de reconfigurer les accès et les circulations. Pour cela, les petites cours définies par les avant-corps ont permis de multiplier des portes d'entrée dignes de la qualité de l'ensemble. Puis, à l'intérieur, se posait le problème de l'affaissement de la verrière de la chapelle ; des tirants d'acier l'ont suspendue à la structure limitrophe supérieure. Ailleurs, on a dû installer plusieurs ascenseurs hydrauliques et creuser des puits de 15 mètres dans le roc pour loger les cylindres, puisqu'il ne pouvait être question d'installer des volumes de mécanique sur les toits en bâtière redécouverts. C'est aussi en les dissimulant qu'il a fallu loger dans les greniers des toitures les systèmes de ventilation et de climatisation, pour sauvegarder l'intégrité visuelle et historique de l'ensemble.

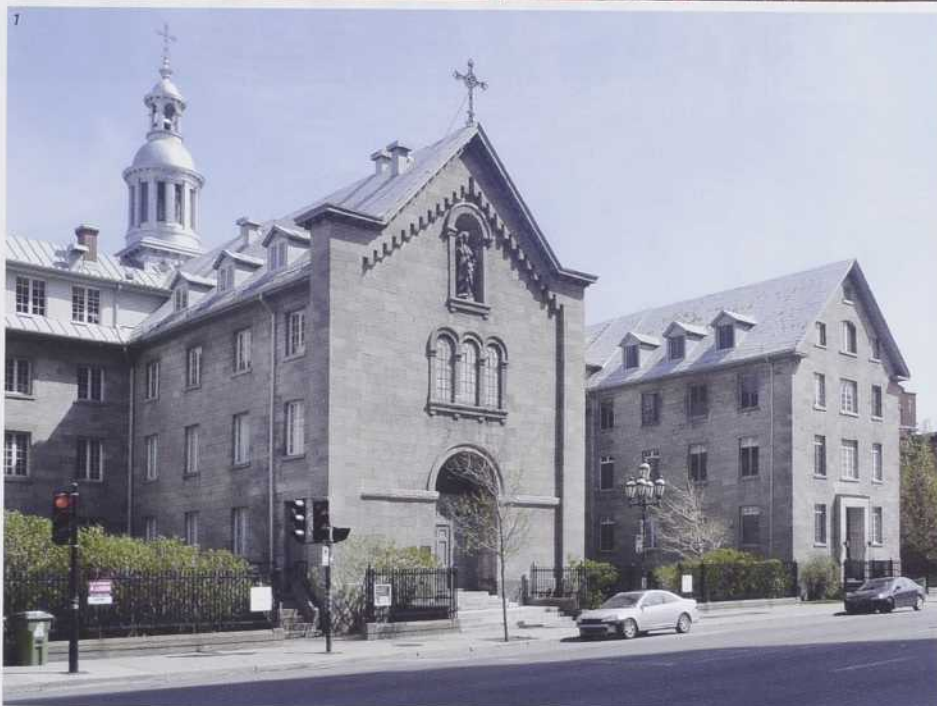
La SIMPA, à la fois maître d'œuvre et promoteur du projet, va demeurer propriétaire de cette chapelle (100, rue Sherbrooke) et des bureaux, situés aux étages de l'aile centrale, loués au gouvernement du Québec. Dans la chapelle historique du Bon-Pasteur, désormais connue sous ce nom, on a fait aménager une salle de concert de 150 places à l'acoustique exceptionnelle et où un plancher inclinable révèle ou intègre une estrade. L'option de polyvalence contenue dans cet ingénieux dispositif a ainsi assuré la sauvegarde des lieux ; ouverte au public, la chapelle historique du Bon-Pasteur a rapidement acquis une renommée nationale du fait de sa programmation musicale de premier plan.

La résidence Aurélie-Cadotte — nommée en l'honneur de la première supérieure canadienne-française de la congrégation — accueille des personnes âgées dans l'aile ouest du corps de logis, où ont été établies 37 unités de logement. L'aile est appartient à la coopérative Sourire à la Vie et abrite 27 logements familiaux à loyer modique. L'ancien presbytère, situé au coin des rues Sherbrooke et de Bullion, a été acquis par le centre de la petite enfance Tour à Tour qui accueille une cinquantaine d'enfants du quartier. Quant aux annexes, qui longent les rues Saint-Dominique et Saint-Norbert, elles ont été cédées à une clientèle plus fortunée qui y habite les appartements en copropriété divise. Ce dernier syndicat, ainsi que tous les autres groupes partenaires, contribue à l'administration de l'ensemble par le biais de la Corporation du jardin du Bon-Pasteur, propriétaire du parc de même que du stationnement partiellement souterrain et gestionnaire des espaces communs.

Encore aujourd'hui, la conversion de la Maison du Bon-Pasteur à Montréal demeure exemplaire. Elle a permis de conserver et de mettre en valeur un ensemble architectural unique sans compromis majeurs. Elle a aussi instigué, en architecture et en matière de régimes de propriété, des solutions originales qui ont permis d'insérer dans les lieux, jusque-là clos, une mixité sociale appuyée sur une programmation qui facilite la cohabitation et l'intégration de nouveaux usages. Trente ans plus tard, aucune conversion menée à cette échelle ne connaît ou n'a connu autant de succès au Québec. Deux bémols, toutefois : hormis la dédicace du foyer pour personnes âgées, le site est devenu amnésique de ses occupantes historiques. Plus pragmatiquement, il faut bien avouer que, même ici, la question de l'usage de l'ancienne chapelle se repose régulièrement, à l'occasion du subventionnement et de la programmation des activités musicales qui s'y déroulent.



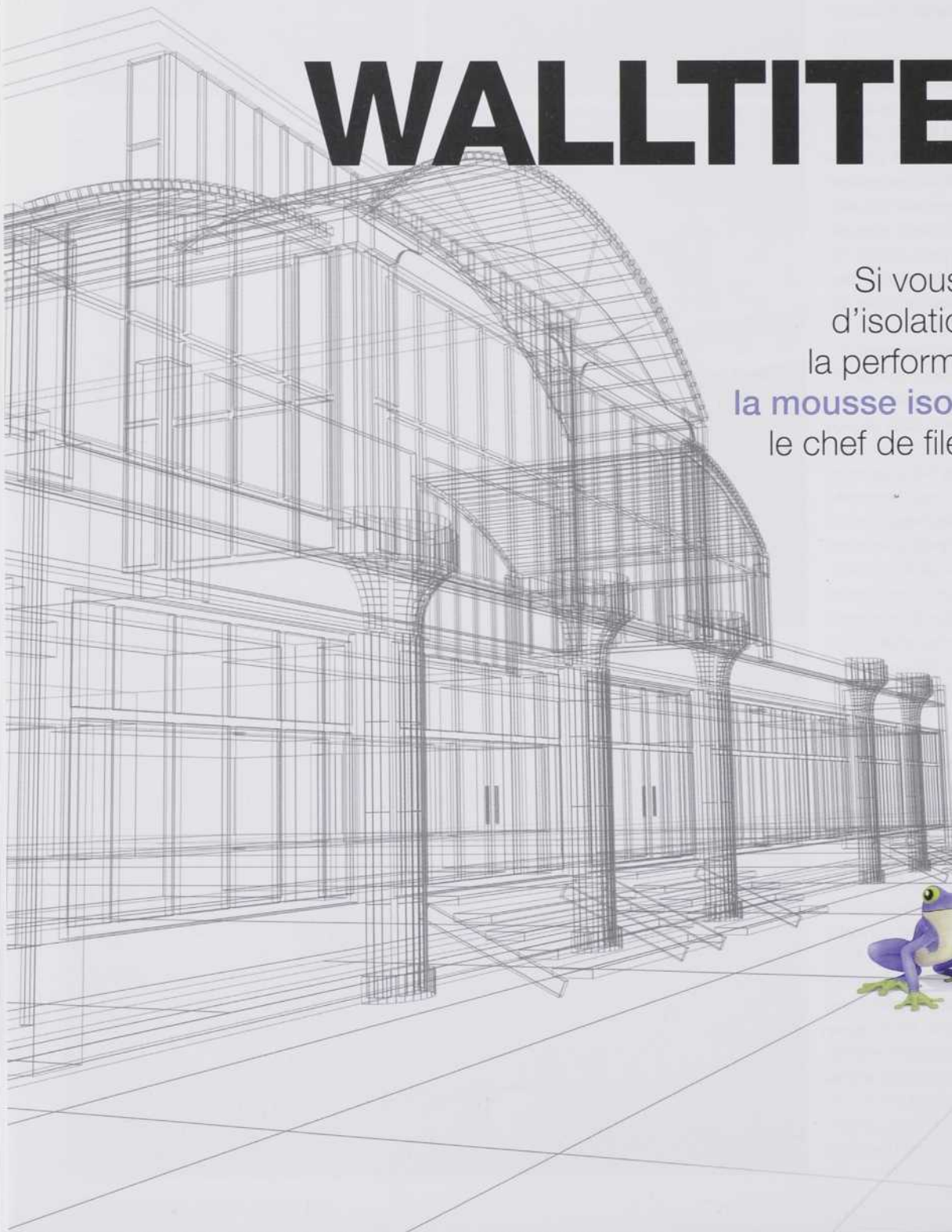
1. Montréal. La maison du Bon-Pasteur. Vues actuelles de la façade, des dépendances, du jardin et de la chapelle (photo Guillaume St-Jean).  
2. Un logement de la copropriété et un logement de la Maison Aurélie-Cadotte, en 1988 (photos extraites de L'architecture résidentielle québécoise, Les publications du Québec, 1990, p. 285).





# WALLTITE ECO<sup>MC</sup>

Si vous cherchez un système d'isolation/pare-air, optez pour la performance **WALLTITE ECO**, la mousse isolante mauve de BASF, le chef de file mondial de l'industrie chimique.



**WALLTITE**  
**ECO<sup>MC</sup>**



# TOUJOURS PLUS PERFORMANT™

**WALLTITEECO** est un système d'isolation/pare-air de polyuréthane moyenne densité conçu pour améliorer l'efficacité énergétique de tous les types de bâtiments. La performance exceptionnelle de **WALLTITEECO** maximise l'efficacité de l'enveloppe de bâtiment, ce qui se traduit par de substantielles économies d'énergie.

**WALLTITEECO** répond aux critères d'homologation du programme GREENGUARD<sup>SM</sup> et du programme Enfants et écoles GREENGUARD<sup>SM</sup>, ce qui garantit le confort et la sécurité des bâtiments.

**WALLTITEECO** est le premier isolant de polyuréthane pulvérisé à alvéoles fermées à avoir obtenu l'ÉcoLogo<sup>®</sup>, le symbole de certification environnementale le plus reconnu en Amérique du Nord. Sa formule intègre des plastiques recyclés, des matières renouvelables et un agent gonflant qui n'appauvrit pas la couche d'ozone.

La performance de **WALLTITEECO** a été optimisée par l'outil d'analyse d'éco-efficacité de BASF, un outil primé qui permet d'évaluer un procédé de fabrication ou le cycle de vie complet d'un produit selon six critères clés : la consommation de matières ; la consommation d'énergie ; les émissions dans l'atmosphère, le sol et l'eau ; les risques potentiels en cas de mauvais usage ; les impacts potentiels sur la santé et l'emploi des terres.

Pour de plus amples renseignements :

1-866-474-3538 | [walltite.com](http://walltite.com) | [foammasters.ca](http://foammasters.ca) | [walltiteeco.com](http://walltiteeco.com)



**foam masters**<sup>INC</sup>

**BASF**  
The Chemical Company



Le mot **ECO** représente l'équilibre entre écologie et économie lorsqu'on obtient la performance **WALLTITEECO**.

Pour que des matières premières renouvelables deviennent une solution de rechange aux ressources fossiles, elles doivent être disponibles à prix concurrentiels pour les applications industrielles sans compromettre la production alimentaire et sans épuiser les richesses naturelles. Pour son matériel isolant **WALLTITEECO**, BASF Canada a choisi d'utiliser des composantes renouvelables issues de cultures non comestibles qui ne nuisent pas à la production alimentaire mondiale.

**WALLTITEECO**, **foammasters** et **Toujours plus performant** sont des marques de commerce de BASF Canada. **ÉcoLogo** est une marque déposée d'Environnement Canada. Le programme de certification **GREENGUARD** et le programme de certification Enfants et écoles **GREENGUARD** sont des marques de commerce du **GREENGUARD Environmental Institute**.

# L'innovation & l'expérience au service de l'étanchéité

## SOPREMA

la référence en matière d'étanchéité.



TOITURES

PARE-AIR/VAPEUR

FONDATIONS

TOITS VERTS

GÉOMEMBRANES

PONTS

STATIONNEMENTS

1.877.MAMMOUTH  
[www.soprema.ca](http://www.soprema.ca)



## ALUMILEX

Systèmes architecturaux. Portes et fenêtres aluminium-bois  
Architectural Systems. Aluminum-wood Door and Windows

3425, boulevard Industriel, Montréal (Québec) H1H 5N9

514.955.4135 - 1.866.955.4135 - [www.alumilex.com](http://www.alumilex.com)

# BENOTHERM

Un isolant naturel  
pour une meilleure  
qualité de vie!

Isolant thermique  
et acoustique de  
cellulose en vrac

[www.benolec.com](http://www.benolec.com)

# 69 0 % d'économie d'énergie gaz à effet de serre

Murox est fière d'avoir réalisé le bâtiment industriel le plus performant au Québec en matière d'efficacité énergétique.



Groupe Stageline à L'Assomption



une solution d'affaires  
rentable et écoresponsable

**MUROX**<sup>®</sup>  
Bâtiments haute performance

Une division de Groupe Canam

1 866 466-8769  
[www.muroxenergie.ws](http://www.muroxenergie.ws)



L'Hospice Auclair en 1990  
(Le Diocèse de Montréal à la fin du  
XIX<sup>e</sup> siècle, p. 329).

**CONVERSION DE L'HOSPICE AUCLAIR :  
LE RACHEL-JULIEN, MONTRÉAL, 1996-1997**  
267, rue Rachel Est  
PIERRE JOLY, architecte ; CIMA+, ingénieurs

Cet immeuble austère de pierre grise, véritable forteresse qui fait face, sur la rue Henri-Julien, à la monumentale église Saint-Jean-Baptiste, a été l'objet d'une conversion exemplaire offrant 62 appartements haut de gamme au terme d'une opération architecturale qui a établi de nouveaux standards. Jusqu'alors, en effet, les couvents et les écoles avaient plutôt livré des logements sociaux. Le promoteur de ce projet-ci, Denis Robitaille, a fondé pour l'occasion la société Rachel-Julien ; gagnant du prix Émérite 97 (projet domiciliaire de l'année et entrepreneur de l'année) et du prix Domus 97 (conversion/rénovation de l'année), l'édifice est passé à l'histoire sous le nom de «Rachel-Julien» et demeure une référence de qualité.

L'édifice portait jusque-là le nom du curé de la paroisse, l'abbé Magloire Auclair, qui dirigea celle-ci pendant trente ans, de 1880 à 1910, et instigua personnellement le projet d'une résidence destinée aux défavorisés et aux vieillards de sa paroisse. C'est Casimir St-Jean, architecte de l'église voisine, qui livra aussi les plans de l'hospice, en 1894. Achievée deux ans plus tard, la construction avait été confiée à l'entrepreneur Onésime Martineau, propriétaire des carrières de pierre grise situées rue des Carrières, au nord de la voie ferrée. Le bâtiment a été agrandi par une extension du côté nord en 1955 ; celle-ci, légèrement décalée vers l'avant, avait été exhaussée d'un éta-

ge supplémentaire en 1955. Cédé aux sœurs de la Providence en 1899, l'édifice de l'hospice Auclair a été pris en charge par la Corporation d'hébergement du Québec à la fin des années 1970, puis désaffecté au milieu des années 1980. Il était donc abandonné depuis une dizaine d'années quand le projet de conversion a été amorcé.

**La transformation en immeuble à appartements s'est avérée une opération complexe.**

Puisque l'ancien hospice occupait tout le site, il fallait impérativement aménager en sous-sol le stationnement (32 places). Or, la trame structurale de l'édifice en empêchait le déploiement ; l'architecte a donc proposé de créer une trame de support, adaptée au nouvel usage. On a ainsi dû soulever les quatre étages de l'édifice de pierre et sa structure en béton, le temps d'éliminer les colonnes encombrantes et de les remplacer en sous-œuvre par des portiques qui soutiennent les colonnes et les murs porteurs des étages supérieurs.

Au rez-de-chaussée et aux étages supérieurs, les circulations horizontales et verticales ont été maintenues, profitant de la fonctionnalité, même dans le nouveau programme, des cages et des puits d'escalier existants. Les deux portails monumentaux en forme d'omega, rue Henri-Julien et rue Rachel, ont donc été préservés. Aux étages, le principal souci a été d'éviter un cul-de-sac du côté sud ; c'est ce qui a conduit l'architecte à doter les appartements du côté de la rue Rachel d'un long corridor d'entrée qui leur confère une allure palatiale. Ce dispositif, tout comme la projection de quelques appartements dans





2

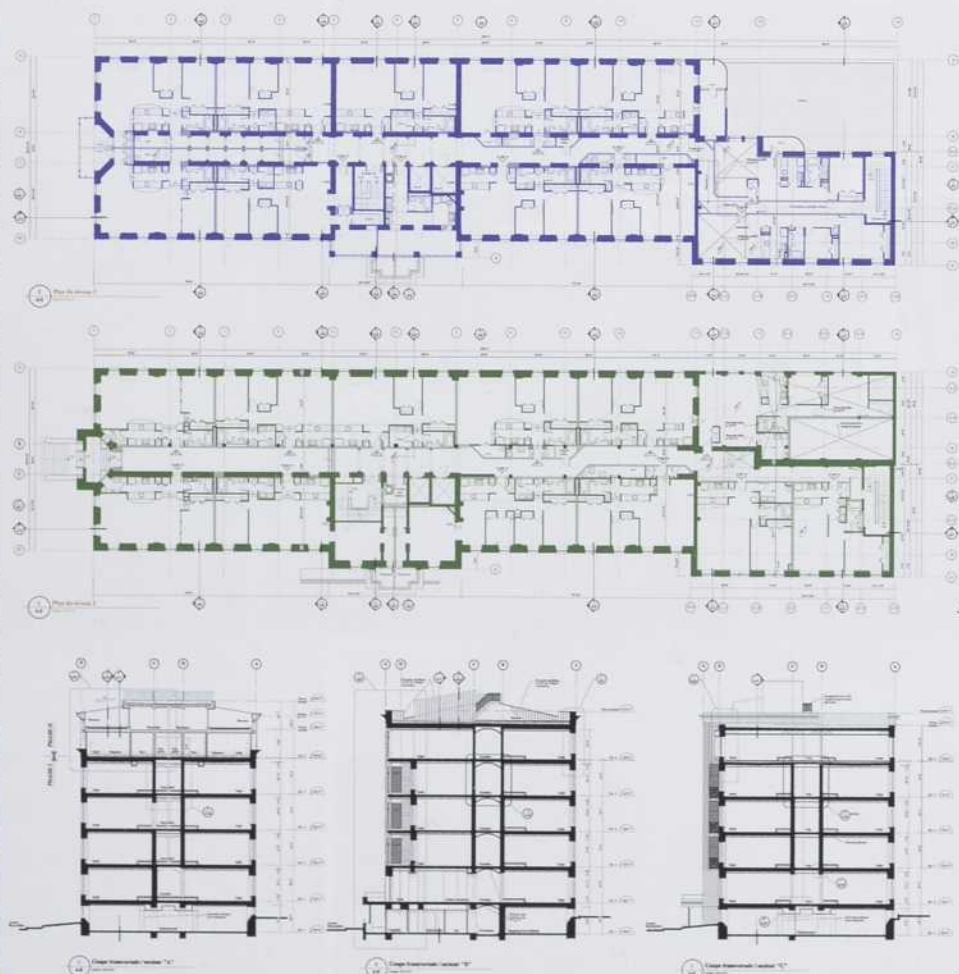
l'espace du corridor par des volumes à pans inclinés, réinvente l'image du couloir rectiligne associé aux immeubles barres des années 1970.

Si elle a fini par faciliter sa conversion, la structure de l'immeuble n'en a pas moins posé certains défis aux professionnels. Il a fallu recomposer le corridor au rez-de-chaussée, là où se trouvait la chapelle. De part et d'autre du corridor central, les murs portaient des dalles formées d'ourdis, attachés par des ancrages et couverts d'une chape de béton — une première à Montréal en 1894 — dans des sections libres de supports à l'avant et à l'arrière. Inutile de préciser qu'on a dû soumettre cette structure hybride à des essais de charge avant de pouvoir identifier des lieux qui autorisaient des percements sans que soient sectionnées les attaches. C'est pourquoi l'on a inséré les équipements mécaniques dans un podium qui, en suivant la trame du corridor, rachète les intervalles entre les percements ; ainsi surélevés, les planchers des salles de bains et des cuisines créent, visuellement, un effet de plongée sur les vastes pièces de séjour.

Le *Henri-Julien* est apparu dans le paysage peu après l'adoption du plan d'urbanisme de la Ville de Montréal ; la conscience patrimoniale était déjà bien vive sur le mythique « plateau ». L'architecte s'est livré à un effort de composition pour insérer son projet dans l'environnement dominé par l'église Saint-Jean-Baptiste, secteur assujéti à un contrôle architectural sévère. La difficulté principale tenait alors de ce que l'hospice Auclair n'offrait plus l'image homogène de son état initial, après plusieurs additions survenues au XX<sup>e</sup> siècle. Pour palier ces ava-

tars, l'ajout d'un étage du côté sud, puis l'harmonisation des exhaussements sur la partie nord, ont concilié l'ensemble en un unique volume. Tandis qu'à l'avant, l'étage neuf, doté d'un large fenêtrage dissimulé par un retrait, a substitué à la terrasse un toit en bâtière, le comble mansardé de l'arrière a été reconstruit de façon homogène. Puis, dans l'avancée centrale, les loggias collectives de l'hospice ont été reconquises par les appartements voisins ; leurs parois vitrées contribuent à l'élégance engendrée. Partout, l'ouvrage a été mené avec grand soin : le dessin des corniches ajoutées, le profil des panneaux de béton architectural qui contiennent les lucarnes du toit mansardé, le rendement thermique des toitures et leur mode de ventilation ont tous, longuement, retenu l'attention de l'architecte, bien connu pour son attachement perfectionniste au détail architectural et constructif.

Plus de dix ans après sa réalisation, on peut dire que ce projet a véritablement instigué une tendance, celle de convertir les immeubles conventuels en résidences luxueuses. Le promoteur et son architecte sont parvenus à renverser l'image d'austérité et de retenue qui semblait devoir hypothéquer à tout jamais l'avenir des maisons religieuses sur le marché immobilier. Bien sûr, les murs laissés à la brique dans les appartements — recette empruntée aux lofts industriels — ont pu contribuer à la motivation des acheteurs ; mais en optant pour l'ancien hospice, ils ont aussi gagné des espaces amples et lumineux dans un édifice qui, depuis ses qualités initiales de forteresse invincible jusqu'à sa soigneuse reprise, est un monument de notre patrimoine urbain.



1. *Les Habitations Rachel-Julien* (photos Guillaume St-Jean).
2. *Rendu de l'élévation, rue Henri-Julien* (Pierre Joly, architecte).
3. *Plans* (Pierre Joly, architecte).
4. *Coupes transversales à travers le bâtiment* (Pierre Joly, architecte).

4

## DES CONVERSIONS

LUC NOPPEN ET LUCIE K. MORISSET

*Si, de façon générique, on peut savoir que la conversion d'un couvent porte un potentiel ou pose des contraintes, il reste que, selon leur gabarit et leur emplacement, certains couvents se prêtent mieux à certains usages. Un survol de l'expérience acquise en matière de conversion de couvents au Québec depuis près d'un demi-siècle permet d'esquisser quelques tendances.*

### L'HABITATION

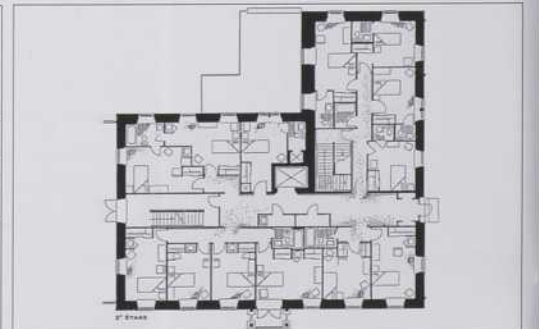
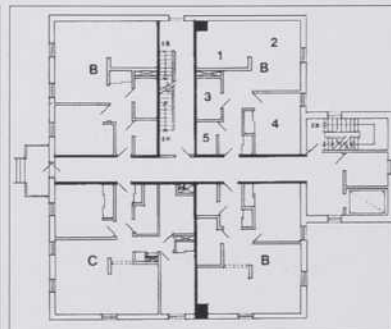
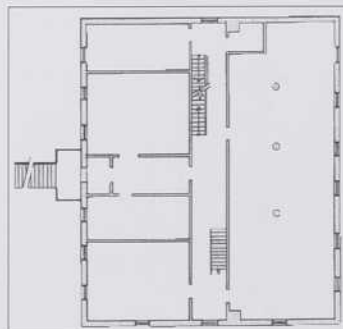
Spontanément, quand les religieux quittent leur maison, la collectivité propose de réaffecter le couvent à l'habitation. D'abord parce que les religieuses s'étaient donné comme mission de veiller sur les personnes âgées. Rien de plus simple donc de convertir un couvent abandonné en une résidence semblable. Cela s'impose d'autant plus en milieu rural où le couvent est, avec l'église et le presbytère, l'édifice qui contribue fortement à l'identité du noyau villageois. Ainsi, après de malheureuses expériences qui, dans les décennies 1970 et 1980, ont vu la Société d'habitation du Québec ériger des résidences pour personnes âgées toujours sur le même plan type et implantés aux limites du village ou, par effet d'étalement, dans des friches urbaines, les professionnels et les élus progressistes ont entrepris de convaincre de l'importance de garder les aînés au cœur du village ou au cœur de leur quartier, précisément en recyclant le vieux couvent. Dans bien des cas, la municipalité a dû suppléer aux budgets normés et insuffisants, qui n'assumaient ni les coûts de restauration des attraits architecturaux (balcons, escaliers, boiseries), ni le surcoût de rénovation des volumes intérieurs plus amples que dans une construction neuve, non plus que les frais de restauration des portes et des fenêtres anciennes. L'existence, dans un couvent, de salles de classe ou d'une salle de la communauté a aussi incité les promoteurs de

tels projets à conserver des locaux communautaires, eux aussi exclus des programmes de subvention au logement social.

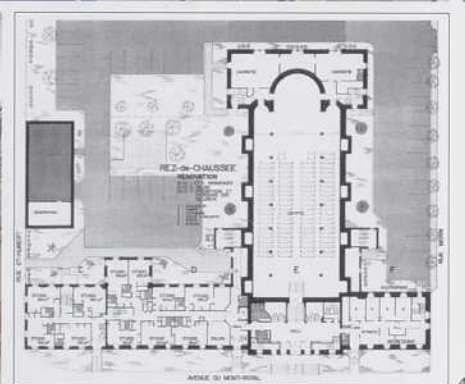
Au Québec c'est Guy Tardif, élu en 1976 et aussitôt nommé à la tête du ministère de l'Habitation et de la Protection du Consommateur, qui s'est fait le promoteur de la conversion des écoles et des couvents désaffectés à des fins de logement social, pour maintenir les aînés dans un environnement familial tout en engageant un fort mouvement de reconnaissance en faveur du patrimoine de proximité, noyau social par excellence. Après quelques projets expérimentaux (Sainte-Anne-de-Bellevue, couvent de la Providence à Québec, Maison de la culture du Plateau), la tendance a pris de l'ampleur et s'est accélérée à un point tel qu'à partir des années 1980 il est devenu plus difficile de démolir un couvent simplement parce que les religieux l'auraient quitté.

La conversion d'un couvent en habitation pose cependant un certain nombre de problèmes. La question la plus difficile à résoudre est d'ordre programmatique. Alors qu'il peut aller de soi de faire un petit logement dans chaque classe d'une école désaffectée, la plupart des premières conversions destinées à héberger des personnes âgées ont dû composer avec une hétérogénéité méconnue de l'occupation conventuelle et établir des chambres ou des petits studios en articulant les espaces de grandes salles et de trop petites cellules. Rien d'étonnant, dès lors, à ce que la conversion de ces bâtiments ait fait *tabula rasa* des intérieurs anciens. Même les grands escaliers monumentaux n'ont pas survécu : ceux de l'extérieur étaient inadaptes aux personnes à mobilité réduite et ceux de l'intérieur violaient le Code du bâtiment. La plupart de ces couvents convertis ont donc été dotés de nouvelles entrées au niveau du sol (ancien soubassement). Ils ont néanmoins pour la plupart habilement tiré profit des grandes galeries latérales ou arrière pour offrir des aires de repos à leurs résidents.

1. **Sainte-Anne-de-Bellevue.** L'ancien couvent Marguerite-Bourgeois, de la Congrégation de Notre-Dame, a été construit en 1899. Il a été converti en immeuble à logements sociaux (15 logements) en 1982 par la SHQ d'après les plans des architectes Goyette, Lafontaine et Rancourt. Les plans montrent l'ampleur des transformations requises (photo Guillaume St-Jean, dessins des architectes).
2. **Boucherville.** L'ancien couvent de la Congrégation de Notre-Dame a été construit en 1860. Fermé en 1983 il a été acquis l'année suivante par la Fondation Habitation Champlain qui l'a converti en résidence pour personnes âgées (43 chambres) d'après les plans de l'architecte Richard Beauchamp (photos Guillaume St-Jean, dessin de l'architecte).
3. **Montréal.** L'ancienne académie Saint-Basile de l'avenue Mont-Royal, édifice érigé en 1896 pour les sœurs de Sainte-Croix, d'après les plans de l'architecte Jean-Zéphirin Resther. La Ville a acquis l'immeuble en 1981 et a décidé d'y loger la Maison de la culture du Plateau au rez-de-chaussée. Les étages de l'ancien pensionnat ont été convertis en logements sociaux par l'OMH. Laurent Calame, architecte (photos Guillaume St-Jean).
4. **Montréal.** L'ensemble conventuel des pères du Très-Saint-Sacrement, a été converti en ensemble multifonctionnel. L'aile de l'avenue Mont-Royal a été construite par phases, de 1892 à 1907, d'après les plans de l'architecte Jean-Zéphirin Resther ; elle encadre une vaste église, classée monument historique en 1979. L'édifice a été touché par un incendie, en 1982 et aussitôt rétabli. À cette occasion, l'aile ouest du monastère a été convertie en pavillon résidentiel pour personnes âgées (45 logements), d'après les plans des architectes Paul Goyer et Pierre Collette (photos : Pierre Lahoud, BAnQ, Guillaume St-Jean, CPRQ et dessin de l'architecte). Sur la rue Saint-Hubert, le nouveau monastère, construit en 1928 d'après les plans de l'architecte Ernest Cormier, a été converti en centre communautaire d'après les plans de l'architecte Ron Rayside de 1998 à 2001. Les religieux utilisent le dernier étage du pavillon comme résidence.

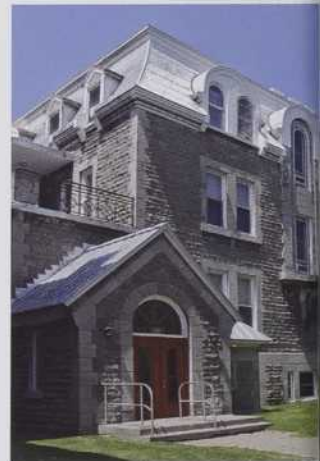


En milieu urbain, les grands couvents et monastères ont suscité d'ambitieux programmes de conversion, tels ceux mis en œuvre au Bon-Pasteur à Québec et à Montréal. L'ampleur des ensembles requiert un découpage en unités résidentielles ou communautaires plus restreintes ; il appelle aussi un grand travail sur les régimes de propriété divers qui peuvent coexister sur un même site. Plusieurs de ces grandes opérations ont été menées hors des normes des programmes établis, avec des montages financiers complexes ; elles ont cependant permis de faire évoluer les pratiques à la Société canadienne d'hypo-



5  
5  
6  
7

5. Saguenay (Grande-Baie). Ancien noviciat et juvénat des sœurs de la Présentation-de-Marie. Édifice construit en 1959 d'après les plans de l'architecte Bertrand Dallaire et converti en résidence pour aînés (photos Stéphane Tremblay).
6. Aylmer. Ancien monastère des rédemptoristes. Édifice construit en 1938, d'après les plans de l'architecte Aimé Poulin, et graduellement désaffecté à partir de 1978. Après avoir connu différents occupants, il abrite aujourd'hui la résidence Le Monastère, résidence pour aînés (Groupe Mélior). La conversion s'est faite d'après les plans de l'architecte Alain Tétréault (photos Bergeron Gagnon et Luc Noppen).
7. Dolbeau (Mistassini). Ancienne abbaye des trappistes construite de 1909 à 1911 d'après les plans de l'architecte Amédée-Moise Sigouin. L'église, prévue au projet initial n'a été construite qu'en 1934 à 1938. L'édifice a été désaffecté en 1980 et converti en résidence pour personnes âgées d'après les plans de l'architecte Jean Grondin (photo Pierre Lahoud).
8. Sherbrooke. L'ancien monastère des rédemptoristes, érigé d'après les plans de l'architecte Louis-Napoléon Audet de 1911 à 1913; il a été converti en résidence pour personnes âgées, Le Monastère, en 1985 (photo Chantal Lefebvre).
9. Lévis (Saint-Nicolas). Ancien couvent du village, construit en 1876 et converti en résidence pour personnes âgées : la Résidence des pionniers (photo Bergeron Gagnon).
10. Saint-Jean-sur-Richelieu (Iberville). Ancien couvent des frères maristes de la 10<sup>e</sup> Avenue, construit en 1884 d'après les plans de l'architecte Alphonse Lévesque et converti en immeuble à logements (photo Chantal Lefebvre).
11. Saint-Jean-sur-Richelieu. Cet édifice, construit en 1881 a successivement été utilisé comme presbytère, évêché et couvent, avant d'être converti en résidence pour personnes âgées, la Résidence Mgr Forget (photo Chantal Lefebvre).
12. Montréal. Ancienne maison des sœurs de Marie-Réparatrice, 1025, avenue Mont-Royal. Édifice construit en 1911-1912 d'après les plans de l'architecte Georges-Alphonse Monette et allongé par deux ailes latérales en 1919-1920. Le bâtiment – renommé Le Couvent d'Outremont – a été converti en copropriété résidentielle (36 appartements) en 2003, d'après les plans de l'architecte Jean Pelland (NOMADE, architectes) et s'est mérité le Prix de mise en valeur du patrimoine immobilier de la ville de Montréal en 2006 (photo Guillaume St-Jean).
13. Granby. L'ancien couvent des sœurs de la Présentation-de-Marie, construit en 1879 et agrandi en 1903 et 1920; les religieuses ont quitté le couvent en 1993 et il a fermé ses portes en 2007. Il a été converti en immeuble à appartements, Les Lofts du couvent, en 2008-2009 d'après les plans de Architech Design (photos Chantal Lefebvre).
14. Saint-Casimir (Portneuf). L'ancien couvent des sœurs de La Providence a été construit en 1889-1890. Il ferme en 1962 et est devenu résidence pour personnes âgées jusqu'en 1990. La municipalité acquiert alors le vieux couvent qui, un temps est occupé par un refuge pour toxicomanes. La Fondation du patrimoine de Saint-Casimir a acquis le couvent en 2001, notamment avec l'aide des sœurs de La Providence; l'Auberge du couvent accueillait ses premiers visiteurs en 2002. Les travaux de conversion ont été réalisés d'après les plans et conseils des architectes Lafrance et Mailhot et de Hélène Beaudry, architecte (photos Fondation du patrimoine de Saint-Casimir).
15. Stanstead. L'ancien monastère (F.-X. Berlinguet, architecte, 1886; David Ouellet, agrandissement, 1894) et pensionnat (Joseph Grégoire, architecte, 1894) des Ursulines ont fermé leurs portes en 2005. L'ensemble est en cours de conversion pour devenir Le manoir Stanstead (photo Chantal Lefebvre).





8  
9  
10  
11  
12

thèque et de logement, à la Société d'habitation du Québec et dans les offices municipaux d'habitation.

En même temps que se réalisaient quelques grands projets à contenu social, la demande s'est fait sentir, sous le label patrimonial cette fois, pour des logements de haut de gamme dans des écoles et des couvents. Pour assurer l'équilibre financier du projet, l'équipe du Bon-Pasteur de Montréal a mis sur le marché des habitations en rangée, aménagées dans les anciennes remises qui longent la rue Saint-Norbert. Non loin de là, la Société immobilière du patrimoine architectural de Montréal a piloté le projet de conversion de l'ancien Mont-Saint-Louis, entièrement occupé par des unités détenues en copropriété divise.

Alors que, dans un premier temps, les maisons abandonnées par les religieux ne semblaient avoir que peu de valeur marchande — sauf pour ce qui est des écoles construites depuis la Seconde Guerre, valorisées par les commissions scolaires en quête d'espace —, la transformation de certains couvents en habitations de luxe a créé un attrait commercial pour le couvent. En effet, jusque dans les années 1980, une congrégation qui voulait vendre des actifs avait intérêt à faire démolir l'édifice pour obtenir le prix du terrain. L'invention du patrimoine dans ces mêmes années a rendu de telles opérations de plus en plus difficiles ; la résistance de l'opinion publique, suivie par celle des élus, a alors laissé de nombreux couvents, lesquels, pour avoir été sauvés de la démolition, survivaient abandonnés et placardés telles d'innocentes victimes ; plusieurs ont été la proie des flammes. Depuis, la valorisation patrimoniale s'est arc-boutée sur le marché immobilier. Aujourd'hui, il semble de plus en plus naturel et rentable de transformer des couvents en immeubles résidentiels de luxe. L'option s'avère d'autant plus commode que, après que la rationalisation des quarante dernières années du XX<sup>e</sup> siècle ait vu les religieux se replier vers des maisons principales, ces plus grands ensembles sont de ceux qui tombent maintenant sur le marché.

Les grands ensembles conventuels qui ont survécu jusqu'à nos jours seront tous mis en vente et convertis d'ici une dizaine d'années, une vingtaine tout au plus. Bien sûr, la plus-value du redéveloppement urbain peut alors aisément supporter des coûts de requalification exorbitants et anéantir toute objection aux coûts de restauration ou à la faisabilité architecturale qui opprimaient les architectes des milieux communautaires dans les années 1970 et 1980. Observons néanmoins que les projets de développement qui sont à l'étude aujourd'hui ont tous en commun de proposer une densification relativement importante du terrain acquis de concert avec le couvent : sa réputation maintenant fondée sur l'expérience et les succès des prédécesseurs, la conversion du couvent ne serait-elle plus qu'un prétexte au détournement de son site, alors rendu au tumulte de la ville ?



13  
13  
14  
15

1. Châteauguay. Le couvent des sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, construit en 1910. La Ville l'a acquis en 1973 et converti en hôtel de ville. Un incendie a détruit une partie du couvent en 1995; il a été restauré par les architectes du Groupe Leclerc et rouvert ses portes le 1 juillet 1997 (photos Inventaire des biens culturels et Guillaume St-Jean).
2. Chambly. Ancien couvent de la Congrégation de Notre-Dame, construit en 1855; les religieuses en ont fait don à la municipalité en 1974; celle-ci y installe alors la bibliothèque. Converti en Centre administratif et communautaire de la Ville de Chambly en 1995, après la construction d'une nouvelle bibliothèque (photo Chantal Lefebvre).
3. Coaticook. Ancienne école Saint-Michel des sœurs de la Présentation-de-Marie, construite en 1931, convertie pour loger les bureaux de la MRC de Coaticook et des organismes communautaires (photos Chantal Lefebvre).
4. Saint-Eustache. Ancien couvent de la Congrégation de Notre-Dame, construit de 1895 à 1898. La Ville a acquis le bâtiment en 1982 et l'a converti en hôtel de ville en 1986 (photo Guillaume St-Jean).



## LES ÉDIFICES MUNICIPAUX

La désaffectation des couvents correspond au Québec à une réorganisation de la gouvernance territoriale et à une reprise en mains par l'État de services jusque-là dispensés par les religieux. Ainsi, alors que les hôpitaux ont été étatisés au moment de leur cession à de nouvelles corporations laïques et que plusieurs institutions d'enseignement, prises en charge par les commissions scolaires, sont devenues les polyvalentes et les cégeps bien connus aujourd'hui, les couvents qui n'avaient pas de mission régionale ou nationale, certains instituts et écoles privées, par exemple, se sont trouvés abandonnés. Mais l'urbanisation accélérée et la création de nouvelles instances, à commencer par les municipalités régionales de comté (MRC), nées en 1979, ont créé une pression sur les édifices publics disponibles. Aussi des villes en croissance, nées de l'étalement urbain, ont-elles acheté un couvent pour établir leur siège, l'hôtel de ville; plusieurs MRC ont pareillement opté pour un édifice de valeur patrimoniale, significatif sur la scène locale.

Souvent guidé, au départ, par le faible coût d'acquisition du vieux couvent abandonné, ce choix offre un site et une visibilité hors pair à l'institution municipale. Du coup, après une première occupation souvent sommaire et une fois le coût d'achat amorti, la municipalité entreprend souvent d'inscrire, dans un plan triennal d'immobilisation, un projet de restauration ou de rénovation important.

Pourtant, alors que le statut d'édifice ouvert au public aurait permis aux municipalités de tirer parti de la symbolique monumentale des couvents et de leurs amples espaces intérieurs, il faut malheureusement avouer que la modernisation des édifices est plutôt la règle, l'art en conservation architecturale restant peu valorisé. Une cage de pierre mansardée semée dans une mer d'asphalte où flotte un jardin résiduel maniéré peut-elle suffire à exonérer une administration municipale de ses responsabilités en regard du patrimoine ?

2  
3  
4  
5



6  
6  
7



8  
8  
9



5. Montréal. L'ancien Institut des sourdes muettes, érigé en 1881 et 1898 d'après les plans du père Joseph Michaud, architecte (photos Guillaume St-Jean).
6. Saint-Ubalde. L'hôtel de ville occupe l'ancien couvent des sœurs Servantes du Saint-Cœur-de-Marie, érigé en 1885. Le CLSC partage les locaux; son entrée est située à l'arrière (photos Jean Mercier).
7. Varennes. L'ancien couvent des sœurs de Sainte-Croix a été construit en 1886-1887; il a été allongé sur un côté en 1924. Les religieuses l'ont quitté en 1972, alors que la municipalité l'acquiert pour le convertir en hôtel de ville (photo Chantal Lefebvre).
8. Saint-Pierre-de-Véronne (Pike River). L'ancien couvent des sœurs de Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe a été construit en 1923. Fermé en 1968, il a été converti en hôtel de ville, bibliothèque municipale et locaux communautaires (photos Chantal Lefebvre).
9. Nicolet. Construit de 1827 à 1831, d'après les plans de l'architecte Thomas Baillairgé. En 1969 le séminaire a été vendu au gouvernement du Québec qui y installe l'Institut de police (devenue l'École nationale de police en 2002); avant de convertir le séminaire, le nouveau propriétaire démolit la majestueuse chapelle. Puis, un incendie a lourdement endommagé une aile du bâtiment en 1973. Le bâtiment, classé monument historique en 1973, a été restauré en 2001-2003 par la firme Génivar (photo Pierre Lahoud).



1  
2  
3  
4  
5  
6

## LES LIEUX DE CULTURE ET DE COMMUNAUTÉ

Les municipalités sont souvent pressées par des groupes de citoyens de tirer parti d'une église abandonnée ou d'un couvent désaffecté pour loger organisme culturel, musée, centre d'interprétation, centre d'art, salle de spectacle... Elles ont aussi l'obligation morale d'ouvrir une bibliothèque. Tout cela dans des quartiers et des villages où l'investissement public a, jusque dans les années 1980, surtout valorisé les sports et les loisirs. Répugnant à une nouvelle et coûteuse construction et ne pouvant compter, dès lors, que sur l'église, le couvent et le presbytère, les petites municipalités optent généralement pour une mise en valeur à des fins culturelles : à côté d'un aréna en tôle on trouve ainsi souvent un «vieux couvent», sauvé in extremis, qu'habitent divers services culturels dans un joyeux désordre.

Le couvent typique se prête bien à de tels usages puisqu'il fournit des espaces variés, hiérarchisés selon les étages. C'est souvent l'ancienne chapelle, devenue salle à tout faire, qui fédère les occupants sous le même toit, chacun disposant par ailleurs d'un espace dédié. Néanmoins, ce squat culturel ne dure qu'un temps : devant l'affluence et l'animation des lieux, les élus consentent en effet volontiers à un investissement plus conséquent qui assurera, quelques années après l'occupation initiale, une mise aux normes et une requalification fonctionnelle plus rigoureuses. Plusieurs couvents du Québec connaîtront ainsi bientôt un second, voire un troisième chantier, au fil d'une mise en phases involontaire mais fort avantageuse, le temps sensibilisant les acteurs du milieu et les professionnels aux qualités architecturales et paysagères du couvent et du noyau villageois. On peut ainsi penser que le dernier couvent converti et restauré sera le plus accompli.

Les premières conversions de couvents à des fins culturelles ou communautaires ont touché des bâtiments relativement modestes. Souvent, il a fallu agrandir le bâtiment existant pour accueillir une fonction spécialement exigeante, une bibliothèque, par exemple (plateau Mont-Royal, Rivière-du-Loup). Pour les musées et les centres d'interprétation, on ajoute volontiers une réserve muséale ici, là un pavillon d'accueil, afin de mieux adapter l'édifice ancien à l'usage nouveau (Vaudreuil). En effet, de même que les couvents d'autrefois sont rapidement devenus insuffisants pour répondre aux besoins du milieu, les usages culturels souffrent de leur succès dans des bâtiments toujours trop petits. La tendance actuelle voit donc les anciens couvents, convertis un jour en bibliothèque, école de musique ou centre d'art, joutés d'adjonctions de taille considérable (Charlesbourg), comme l'ont d'ailleurs été, en d'autres époques, plusieurs de nos monuments anciens. Toutefois, si les grands ensembles conventuels sont, pour la plupart, issus de tels processus d'agrandissement, l'avènement du mouvement moderne a battu en brèche la recherche de continuité et d'homogénéité pour favoriser plutôt la démarcation des additions, signes de la contribution de notre époque au paysage construit. Dans le cas de bâtiments affectés à la culture, parmi lesquels plusieurs bénéficient des subventions du ministère de la Culture et des Communications et sont assujettis aux exigences des concours, ainsi qu'à la politique du 1%, la recherche d'une valeur d'art nouvelle pour qualifier l'agrandissement s'impose.

De fil en aiguille, de grands chantiers menés autour d'ensembles conventuels dévolus à des vocations communautaires et culturelles se démarquent par leur ambition. Plusieurs municipalités ont ainsi acquis des anciens couvents ou monastères pour en faire de vastes incubateurs de la culture, accueillant côte à côte bibliothèque, école de danse, école de musique, cours de peinture, société de patrimoine, musée régional et centre d'archives. Il n'y a, en fait, pas de limites aux besoins que génère un couvent désaffecté...

7  
8  
9





1. Deschambault. Le couvent des sœurs de la Charité de Québec a été construit en 1860-1861. Agrandi par l'arrière à deux reprises, il a été acquis par la municipalité en 1994 qui y installe sommairement une école de danse et la bibliothèque. Des projets de mise aux normes sont actuellement à l'étude (photo Jean Mercier).
2. La Pocatière. Le Musée François-Pilote, fondé en 1973 occupe l'ancien couvent des sœurs de la Sainte-Famille qui étaient chargées de la buanderie du collège. Après une première installation sommaire, le Musée a complété en 2001 son aménagement d'après les plans de l'architecte Alfred Pelletier (Photos du Musée).
3. Saguenay (Chicoutimi). L'ancien couvent des sœurs antoniennes de Marie-Reine-du-Clerge, construit en 1913-1914 d'après les plans de l'architecte René-Pamphile Lemay est repris par le collège de Chicoutimi en 1970; il connaît plusieurs occupations et classé monument historique alors qu'il est cédé à la Ville en 1978. Il est alors restauré, notamment pour loger l'Académie de ballet du Saguenay qui occupe l'ancienne chapelle comme plateau de danse (photos Stéphane Tremblay).
4. Vaudreuil. L'ancien collège Saint-Michel a été construit de 1857 à 1859. D'abord dirigé par les clercs de Saint-Viateur, puis par les frères du Sacré-Cœur, il est cédé à la Société historique de Vaudreuil-Soulanges en 1959 pour y établir un musée. Classé monument historique en 1961, le vieux collège a ensuite été restauré et agrandi en 1964-1965 pour accueillir le Musée régional de Vaudreuil-Soulanges. Le Musée et sa remise, elle-même classée en 1978 feront l'objet d'un agrandissement et d'un réaménagement important en 1979, d'après les plans de l'architecte André Marchand (photos : Guillaume St-Jean).
5. Château-Richer. L'ancien couvent du Bon-Pasteur, construit en 1906-1907 a fait les manchettes en 1994-1998 : la Corporation du centre paroissial qui en était propriétaire le destinait à un usage culturel, tandis que le maire de la municipalité voulait le démolir pour établir une aire de stationnement. Des fouilles menées en 1997 ont mis à jour les vestiges des deux couvents antérieurs. Cette découverte a sauvé le couvent et les vestiges ont été mis en valeur dans le Centre d'interprétation de la côte de Beaupré qui occupe le couvent restauré depuis 2002. Jacques Plante, architecte (photo aérienne de Pierre Lahoud ; photos et dessin de l'architecte).
6. L'Islet-sur-Mer. Le Musée maritime du Québec (Musée maritime Bernier) a été fondé en 1968 par l'Association des marins de la vallée du Saint-Laurent. L'ancien couvent des sœurs du Bon-Pasteur de Québec, construit en 1877, abrite aujourd'hui le pavillon principal du Musée ; il a été entièrement rénové en 1983 (photo aérienne de Pierre Lahoud ; photo de Jean Mercier).
7. Richmond. L'ancien couvent Mont-Saint-Patrice, de la Congrégation de Notre-Dame, a été construit en 1884 et agrandi de façon importante en 1904. Le couvent a été sauvé de la démolition au lendemain de sa fermeture, en 1981 ; il a été acquis en 1983 par les Amis de la musique de Richmond. La corporation du Centre d'Art gère l'édifice depuis 1988 ; la salle de spectacles a été aménagée l'année suivante, en même temps que d'importants travaux de rénovation ont été réalisés (photos Chantal Lefebvre).
8. Rivière-du-Loup. L'ancien couvent du Bon-Pasteur a été construit en 1886 et agrandi à trois reprises ; il a fermé ses portes en 1978. La Ville l'a acquis pour ne conserver que l'aile ancienne et aménager un parc autour de l'édifice. Une extension au rez-de-chaussée a été construite à l'arrière en 1986 pour mieux loger la bibliothèque municipale Françoise-Bédard qui occupe aussi le premier étage du couvent, ouvert en mezzanine. L'année suivante, les étages ont été aménagés avec des locaux polyvalents destinés à la Maison de la culture, dont la salle de spectacles Bon-Pasteur. Charles Casgrain et Alfred Pelletier, architectes (photos Ville de Rivière du Loup et Fernand Caron).
9. Saint-Joseph (Beauce). Le couvent a été construit en 1888 d'après les plans de l'architecte Joseph-Ferdinand Peachy pour la fabrique et mis à disposition des sœurs de la Charité de Québec. La Ville achète le bâtiment en 1975 et le confie à la Société du patrimoine des beaucerons, qui donne naissance au Musée Marius-Barbeau, en 1976. Des travaux de rénovation sont menés en 1983-1984 et l'ensemble institutionnel, formé du couvent, de l'église, du presbytère et de l'orphelinat, est classé site historique en 1985. D'importants travaux de réaménagement et de mise aux normes sont menés en 1992-1993 sous la direction des architectes d'Anjou, Bernard et Mercier (photo aérienne, Pierre Lahoud ; photos Jean Mercier).
10. Val-Jalbert (Chambord). À l'entrée du Village historique de Val-Jalbert, le couvent construit d'après les plans de l'architecte Alfred Lamontagne est occupé par les sœurs de Notre-Dame-du-Bon-Conseil de Chicoutimi en 1913. Il revit depuis sa restauration par l'architecte Bastien Boudreault, en 2002-2003. Dans les espaces intérieurs reconstitués, les amateurs recréent la vie du couvent du village (photo aérienne de Pierre Lahoud ; photo d'ensemble de Christian Roberge ; photos de l'intérieur de Gaston Gagnon).
11. Saint-Georges (Beauce). Ancien couvent des sœurs du Bon-Pasteur de Québec. Construit en 1923-1924, il ferme ses portes en 1972 et devient, pendant quelques années, centre d'hébergement pour personnes âgées. En 1994, la Ville l'acquiert pour le transformer en centre culturel, d'après les plans de l'architecte Richard Moreau. Le centre culturel Marie-Fitzbach honore le nom de la fondatrice du Bon-Pasteur ; il regroupe la bibliothèque municipale sur les deux premiers étages, un centre d'exposition et divers regroupements historiques et associatifs aux étages supérieurs (photos Jean Mercier).
12. Bedford. L'ancien collège Saint-Damien des frères maristes a été construit en 1924, d'après les plans de l'architecte A. Paquette ; il a été agrandi en 1955. Les religieuses quittent Bedford en 1968. Le collège a été acquis par la municipalité et converti en bibliothèque municipale et CPE (photos Chantal Lefebvre).



1

## DES LIEUX DE MÉMOIRE

Pour impressionnant qu'il paraisse, le panorama des couvents, des abbayes et des monastères convertis cèle plusieurs lacunes. Peu ont fait l'objet d'une restauration attentionnée. Disponible à bon prix, la silhouette familière se voit souvent condamnée à l'état de container, fantôme fonctionnel errant dans les limbes urbains. Lorsqu'elle échappe au domaine du sacré, la résidence des religieux ne s'attire guère d'égards que pour être dotée d'une chapelle adoptant une figure ecclésiale affirmée ; elle le fera bien mieux si elle révèle un espace symbolique qui impose le respect. Rappelons en effet que les chapelles monumentales tendent à créer plus de problèmes qu'elles n'en résolvent, à reposer à intervalles réguliers la question de la survie économique du couvent converti.

Telles que généralement pratiquées, les conversions de couvent se réduisent à de simples recyclages d'enveloppes, indifférents aux dispositions intérieures initiales ou aux aménagements paysagers qui évoqueraient les occupants originaux du lieu. Le génie du lieu disparaît : le couvent devient amnésique et entreprend une carrière a-historique. Qui, dans dix ou quinze ans se souviendra que l'hôtel de ville ou la bibliothèque était un couvent ? Et qu'est-ce, d'ailleurs, qu'un couvent ? Un monastère ? Une dominicaine ?

Devant cet envahissement de l'oubli, plusieurs congrégations religieuses, conscientes de leur propre disparition, ont décidé de mettre en valeur l'un des joyaux de leur parc immobilier afin d'ancrer la mémoire de leur œuvre et d'interposer le lieu choisi comme médiateur entre les générations, pour que des citoyens en nombre grandissant se souviennent. La tâche, ardue, convoque des ressources importantes, mais l'effort est méritoire et les exemples, convaincants.

Les deux cas les plus intéressants sont ceux du monastère des augustines de l'Hôtel-Dieu de Québec et de la maison Saint-Gabriel à Montréal, choisie il y a déjà plusieurs années pour porter le souvenir des religieuses de la congrégation de Notre-Dame et dont la mise en valeur se termine ces jours-ci.



2

3



Quant à lui, le projet des augustines — qui sera mis en en place sur plusieurs années — vise à convertir le monastère et les espaces afférents en un lieu de mémoire de la congrégation. Dans les édifices de l'ensemble historique du Vieux-Québec, les collections de plusieurs maisons de la congrégation ont été regroupées, inventoriées et traitées ; elles seront présentées aux visiteurs qui pourront aussi séjourner dans un pavillon dorénavant dévolu à l'hôtellerie. S'ajouteront un centre de ressourcement dédié aux personnels des services de santé, tout à côté du centre Catherine-de-Saint-Augustin remodelé pour souligner avec plus d'insistance la contribution de la bienheureuse fondatrice.

À une échelle plus modeste, plusieurs congrégations s'étaient déjà signalées dans le domaine de la mémoire en offrant en partage leur patrimoine ou en rendant accessibles leurs archives. Les musées nés de ces gestes comptent parmi les plus anciens du Québec ; récemment, des efforts remarquables ont permis de les mettre à jour. Des pavillons entiers d'ensembles conventuels ont ainsi été réaménagés à la faveur d'une médiation renouvelée des artefacts, des pratiques et des savoirs. Certaines congrégations, surtout masculines — jésuites, sulpiciens, messieurs du Séminaire de Québec — investissent aussi lourdement dans la remise en état de leur patrimoine bâti, comme pour laisser bien en état ces grandes maisons en signe de leur passage sur cette terre.

Si des congrégations agissent ainsi pour pérenniser leur patrimoine matériel, conscientes qu'elles seront peut-être les seules à le faire dignement, il reste que le problème du souvenir relève aussi des collections, des archives, des mémoires vivantes qui se dissipent : la réaffectation interpelle alors le contenu des bâtiments.

Tout se passe comme si, avant de fermer leur dernière maison, les congrégations prennent conscience que si elles ne s'engagent pas dans un projet de lieu de mémoire, un lieu où leur patrimoine matériel puisse servir, comme ancrage, à une évocation pérenne de leur œuvre, nul ne le fera pour eux. Se pose alors de façon impérative la question des collections, des archives et des mémoires vivantes qui se dissipent. La réaffectation interpelle alors le contenu des bâtiments, trésors soigneusement préservés et parfois convoités, mais aussi actions et faits d'histoire des religieux et des religieuses. Au-delà des assortiments d'objets, de livres et de documents dont la seule préservation remet en question nos moyens collectifs d'emmagasiner et de classer selon les règles de l'art, la conversion des couvents dans notre société sécularisée est, en effet, un problème de transmission du sens. Qu'il reste à résoudre.

1. Québec. Le monastère des augustines et son jardin sont imbriqués dans le tissu dense du Vieux-Québec, à l'ombre des pavillons monumentaux du centre hospitalier de l'Hôtel-Dieu auquel la congrégation a donné vie (photo Pierre Lahoud).
2. Québec. La maison Béthanie et le Musée Bon-Pasteur. L'ancien hospice de la Miséricorde, à la fois refuge et maternité a ouvert ses portes en 1878 ; il a été érigé d'après les plans de l'architecte David Ouellet. Le couvent a été converti en 1991-1992 d'après les plans des architectes d'Anjou, Bernard, Mercier et Associés. L'édifice principal est occupé par les sœurs du Bon-Pasteur et leur musée, lieu de mémoire dédié à l'œuvre de la congrégation. La muséographie originale a été conçue par la firme Bergeron Gagnon, consultant en patrimoine (photos Patri-Arch).
3. Depuis la fin des années 1980, les prêtres du Séminaire de Québec ont investi des sommes considérables dans la restauration des édifices de leur site en vue d'en assurer la pérennité. On y retrouve la résidence des prêtres, un collège privé, le Musée de l'Amérique française et l'École d'architecture de l'Université Laval (photo Pierre Lahoud).

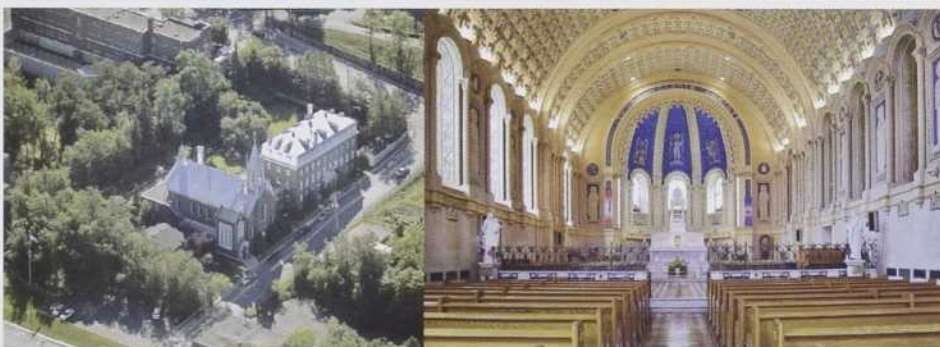


## DES CONVERSIONS NATURELLES

Bon nombre de couvents, monastères et abbayes affrontent le temps en adaptant leurs usages historiques aux exigences des temps nouveaux. Ici, point de rupture, pas de grands chantiers : seule une progressive intervention de personnels laïcs marque la différence. C'est le cas des couvents devenus écoles, ainsi que des monuments qui abritent des centres de spiritualité et des lieux de ressourcement. L'usage reste coloré par le message chrétien, même si les messagers sont laïcs.

Plus complexes sont les conversions de grands ensembles investis par des fonctions collégiales et universitaires. En dépit d'une filiation directe entre le séminaire, le collège classique, l'université et le cégep, la mise aux normes et l'adaptation aux besoins de ces grandes institutions d'enseignement exigent des investissements considérables et, dans la plupart des cas, l'addition de bâtiments supplémentaires sur le site. Dans le cas des bâtiments historiques classés, les contraintes sont énormes. L'école d'architecture de l'Université Laval habite le séminaire de Québec, au cœur d'un complexe aujourd'hui devenu un campus éducatif et muséal de premier plan dans le Vieux-Québec ; l'exiguïté des locaux ne fait pas de place pour une véritable bibliothèque, non plus que pour de véritables laboratoires de recherche ou pour accueillir des conférences publiques. Surtout, le poids de l'environnement historique conditionne indubitablement, souvent à la retenue, le travail des architectes en formation. À l'inverse, mais aussi dans un couvent, l'École d'architecture de l'Université de Montréal s'est dotée d'un nouveau pavillon aux lignes bien modernes, échappant ainsi à la sempiternelle symbolique de la conservation architecturale ; pour autant, le mouvement de protection du patrimoine à Montréal s'est constitué précisément dans les ateliers de cette école, alors qu'ils étaient logés dans la chapelle de l'ancien couvent.

Aux antipodes de ces conversions « naturelles » qui, en quelque sorte, perpétuent l'œuvre des premiers occupants dans des conditions nouvelles, on trouve des conversions à des fins ostensiblement commerciales. Le Québec n'a pas encore de séminaires ou de monastères qui soient devenus des hôtels de luxe ou des casinos, comme c'est le cas en Espagne ou aux Pays-Bas. Il faut dire que, en cette contrée-ci où nulle révolution n'a saccagé ou neutralisé les maisons des religieux, l'opinion publique ne favorise guère de telles privatisations extrêmes d'un patrimoine conçu comme collectif. Pour l'instant, les outils réglementaires d'urbanisme, appliqués à l'échelle municipale, préservent les lieux des usages qui se révéleraient dérogatoires. Mais pour combien de temps encore ?



1. Oka. L'ancienne abbaye cistercienne a été cédée en 2008 à la Corporation de l'Abbaye d'Oka, organisme du milieu qui réunit la municipalité, la commission scolaire de la seigneurie-des-Mille-Îles et le ministère de l'Agriculture. D'une superficie de 270 hectares, comprend un imposant monastère, une douzaine de bâtiments, des terres vouées à l'exploitation agricole et des terres boisées. En plus de poursuivre les activités de formation et de service à la communauté des pères trappistes, la Corporation a déjà converti une section du monastère en hôtel et mettra sur pied de nouvelles activités, notamment dans le domaine des arts, de la culture, du tourisme, de l'agriculture et de la transformation alimentaire (photo aérienne de Pierre Lahoud, photos de Guillaume St-Jean).
2. Saint-Césaire. L'ancien couvent des sœurs de la Présentation-de-Marie a été acquis en 2003 par la Coopérative académique du Québec, multiservices (Coopaq) qui préserve jalousement le couvent, construit en 1857 et agrandi en 1881, et sa chapelle, construite en 1889 et peinte à fresque par l'artiste Joseph-Thomas Rousseau. Les services offerts par la Coopaq (location de salles pour divers événements) utilisent pleinement le lieu historique (photos Guillaume St-Jean).
3. Beloeil. L'ancien couvent des sœurs des Saints-Noms-de-Jésus-et-de-Marie a été occupé par le Centre de la petite enfance « Les amis du bord de l'eau » (photos Chantal Lefebvre).
4. Saint-Hyacinthe. Ancienne maison Saint-Vincent-Ferrier des pères dominicains a été construite de 1945 à 1948 d'après les plans de l'architecte Lucien Mainguy. Abandonné en 1989, le monastère a failli devenir un édifice à bureaux. En 1996, il a été converti en institution de thérapie pour les alcooliques, toxicomanes et adeptes du jeu : la Maison de l'alcôve (photos Guillaume St-Jean).
5. Saguenay (Chicoutimi). L'ancien monastère des sœurs Servantes du Très-Saint-Sacrement, érigé de 1907 à 1907 d'après les plans de l'architecte Joseph-Pierre Ouellet est devenu La maison de l'âme, lieu de ressourcement spirituel, en 2005 (photo aérienne de Pierre Lahoud et photo de Stéphane Tremblay).

1  
2  
3  
4  
5

## LE DESTIN DES CHAPELLES DE MONTRÉAL

YONA JÉBRAC ET GUILLAUME ST-JEAN

Yona Jébrac a complété un doctorat en études urbaines à l'UQAM, sur l'identité des villes reconstruites, sous la direction de Luc Noppen et Lucie K. Morisset. Guillaume St-Jean poursuit des études en urbanisme dans la même université; il s'intéresse à la photographie en architecture et en patrimoine.

Montréal possède un riche patrimoine immobilier issu de la tradition catholique. Outre les églises sur lesquelles on a beaucoup écrit, le paysage urbain est parsemé de couvents, de monastères, d'instituts, de séminaires, d'orphelinats et autres bâtiments des congrégations religieuses des différents ordres contemplatifs, hospitaliers et enseignants. Structures d'apparence intemporelle, ces bâtiments accueillent une population dont les rites et pratiques ont très peu changé dans le temps. La prière, le partage des tâches et l'hébergement sont les trois fonctions immuables de ces ensembles conventuels; l'organisation interne des édifices reflète le caractère communautaire des congrégations et permet de pénétrer dans un espace de plus en plus hors du monde, fonctionnant à son rythme propre. Ainsi, observé depuis l'extérieur, le couvent ressemble souvent à n'importe quel édifice institutionnel montréalais de quatre ou cinq étages, avec un hall principal d'entrée encadré de deux ailes. Les plus anciens — ou ceux qui ont été préservés de l'urbanisation — possèdent encore un jardin privé, voire des bâtiments connexes... La façade révèle quelques indices de la particularité des lieux: un bas-relief, de larges vitraux, un toit à double versant... À l'intérieur du bâtiment, bien que les activités des membres de la congrégation soient généralement séparées des espaces de vie liés à la pratique religieuse, la répartition des pièces peut être facilement modifiée selon l'évolution des besoins. Seule la chapelle indique clairement la fonction du bâtiment. Son volume, ses ornements et son mobilier concentrent l'esprit des lieux.

Dans les années 1960, on comptait plus de 50 000 religieux, hommes et femmes, au Québec. Ce chiffre a chuté de plus de la moitié depuis. Aujourd'hui on ne peut que constater la diminution du nombre de personnes qui entrent dans les ordres, le vieillissement des membres des congrégations et la laïcisation des institutions hospitalières et d'enseignement. Les congrégations ont dû s'adapter à l'évolution de leurs effectifs et à la disponibilité de leurs moyens financiers pour entretenir les structures dont elles sont propriétaires. Dans certains cas, cela signifie l'abandon progressif des espaces intérieurs et la location des locaux à des organismes; dans d'autres, cela mène à la vente de ces ensembles conventuels à des promoteurs publics ou privés. Durant les années 1970, le rapport Parent et la réforme de l'éducation qui l'a suivi ont permis de convertir un certain nombre de ces bâtiments en cégeps. Les couvents offrent, en effet, une capacité d'adaptabilité sans aucune commune mesure avec d'autres bâtiments religieux. Toutefois, tous ces bâtiments ne peuvent devenir des écoles. Que faire alors? La conversion des couvents doit s'ouvrir à d'autres fonctions. Toutefois, la disparition des espaces communautaires, le gommage des spécificités architecturales, voire même l'imposition d'un nouveau rythme ne risquent-ils pas de provoquer une perte de sens? Avec la disparition de la chapelle, le couvent ne devient-il pas un bâtiment comme les autres? Ce texte propose d'observer quelques projets de conversion d'anciennes chapelles réalisés à Montréal depuis une trentaine d'années. Les conversions des chapelles de couvent: un large éventail d'interventions possibles

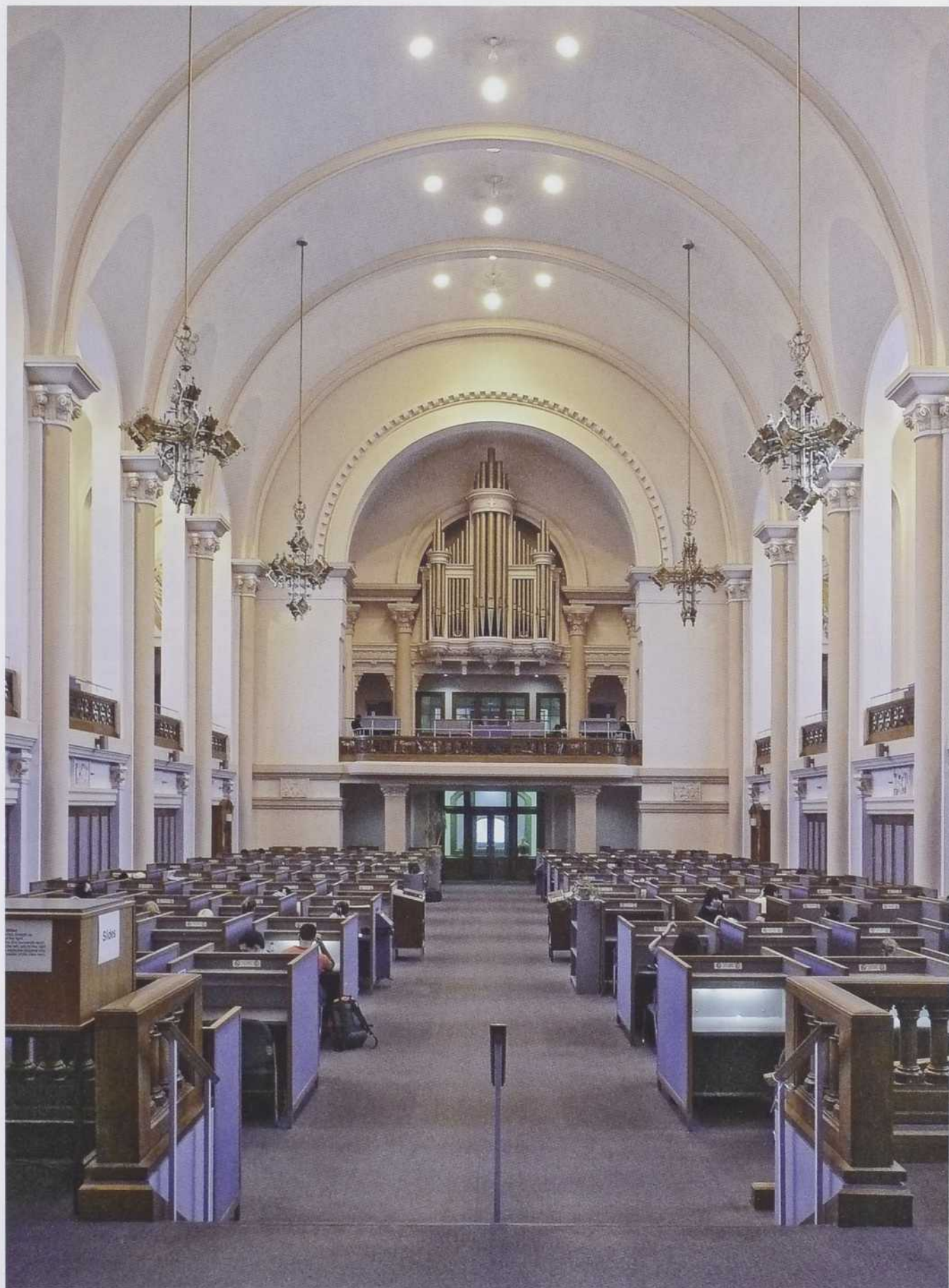
Les conversions radicales des anciens ensembles conventuels où la chapelle disparaît permettent d'adapter totalement la structure du bâtiment au nouvel usage envisagé. Le projet de réaménagement en cours de la Résidence Eulalie-Perrin/Habitat 1460 par l'Atelier Chaloub + Beaulieu, boulevard Crémazie

Est, illustre bien la disparition du sens qui s'effectue en parallèle de la disparition de la chapelle. L'ancienne résidence des sœurs grises dessinée par Alphonse Piché en 1930 est transformée et s'insère dans un programme mixte de logements locatifs et privés. L'aménagement de deux niveaux dans le volume de l'ancienne chapelle a créé des espaces d'où surgissent, ici et là, des traces de la vocation religieuse d'origine. Les claires-voies ont été scindées, des chapiteaux sans colonne ornent certaines pièces, l'ancien plafond travaillé disparaît sous des panneaux de gypse. Au Square des gouverneurs, réalisé en 2001 dans l'ancien monastère du Précieux-Sang (Georges Alphonse Monette, architecte, 1902), boulevard Décarie, le promoteur et ses architectes, Max Weber et DCYSM ont opté pour un choix similaire. Si la façade frontale rappelle la vocation première des lieux, il ne reste rien de l'ancienne chapelle. Le bâtiment est devenu une sorte de coquille vide. Quant à la chapelle de l'ancien orphelinat catholique, construite également par Alphonse Piché, en 1916, pour les sœurs grises et modifiée en 1925 par Henri S. Labelle et sis boulevard Décarie, en face du Square des gouverneurs, seules quelques colonnes, qui semblent surgir de nulle part, laissent imaginer l'existence d'une ancienne chapelle. En conservant l'extérieur, on maintient un paysage urbain; en détruisant l'intérieur, on perd un peu le sens de ce même paysage.

L'affectation à de nouvelles fonctions permet cependant de maintenir le rôle social de la chapelle. Pensons notamment à la conversion des anciennes chapelles en salles de spectacle. Plusieurs à Montréal ont fait l'objet de telles transformations. L'ancienne chapelle Vincent-d'Indy, sur la rue du même nom, a été convertie en 1982 par la firme Berthiaume, Blanchet et Arab. Le bâtiment, originalement construit en 1969 par les sœurs des Saints-Noms-de-Marie-et-de-Jésus, a été acheté en 1981 par l'Université de Montréal. Peu de transformations ont été faites, si ce n'est que la sacristie sert aujourd'hui de coulisses pour les musiciens qui se produisent sur scène, l'ancien chœur de la chapelle. L'ancienne chapelle du pensionnat du Saint-Nom-de-Marie, également propriété des sœurs des Saints-Noms-de-Marie-et-de-Jésus, chemin de la Côte-Sainte-Catherine, sert aujourd'hui, elle aussi, de salle de spectacle (convertie en 1986). La nef et les tribunes latérales accueillent des sièges; le chœur a été dépouillé de toute ornementation. Tout comme pour l'ancienne chapelle Vincent-d'Indy, le volume a été conservé. Sans être totalement converties, d'autres chapelles ont également été adaptées afin de servir plusieurs fonctions. La chapelle du collège Villa-Maria, boulevard Décarie, par exemple, possède des chaises amovibles; le chœur a été fermé par des panneaux amovibles qui permettent de mieux adapter l'espace aux événements qui s'y tiennent parfois. Rarement décriées, ces conversions ouvrent les anciennes chapelles à une clientèle qui peut en apprécier l'acoustique.

Les volumes généralement importants des anciennes chapelles permettent également des conversions inattendues. Deux exemples méritent d'être mentionnés. L'ancienne école de réforme du Mont-Saint-Antoine, devenue le centre jeunesse Mont-Saint-Antoine, rue Sherbrooke Est, a été dessinée par Jean-Omer Marchand en 1932. En 1965, l'ancienne chapelle est démolie pour devenir une salle de cinéma et un gymnase (Lucien Robillard, Marcel Jetté et Claude Baudouin, architectes). Si le volume extérieur rappelle l'ancienne fonction, l'intérieur est fort différent. Autre exemple de transformation d'une ancien-

Montréal. Ancienne chapelle de la maison-mère des sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, convertie en bibliothèque du collège Dawson, 3040, rue Sherbrooke Ouest (photo Guillaume St-Jean).





1  
2  
3



COLLEGE NOTRE-DAME, MONTRÉAL LA-PLAQUE



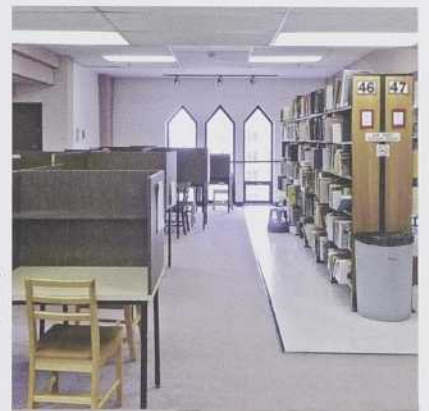
4  
5  
6  
7





1. Montréal. Ancienne résidence Eulalie-Perrin, 1460, boulevard Crémazie Est. Projet de conversion Habitat 1460 par l'Atelier Chaloub + Beaulieu, 2009.
2. Montréal. Ancienne chapelle du collège André-Grasset, 1001, boulevard Crémazie Est (photo Guillaume St-Jean).
3. Montréal. Chapelle du collège Notre-Dame, 3791, chemin Queen-Mary. État des lieux en 1930, en 1951 et en 2009 (photos : Fonds du Collège Notre-Dame, Service des archives du Collège Notre-Dame, Guillaume St-Jean).
4. Montréal. Chapelle de l'ancien Hospice Gamelin, aujourd'hui CHSLD Emilie-Gamelin, 1440, rue Dufresne (photo Guillaume St-Jean).
5. Montréal. Ancienne chapelle de l'hôpital Louis-Hippolyte-Lafontaine. Conversion en gymnase par Jodoin, Lamarre, Pratte & Associés, 1979 (photos Guillaume St-Jean).
6. Westmount. Ancien Institut pédagogique, aujourd'hui collège Marianopolis, 4873, avenue Westmount (photos Guillaume St-Jean).
7. Montréal. Ancienne chapelle du collège Jean-de-Brébeuf, 3200, chemin de la Côte-Sainte-Catherine. Restauration par Beaupré et Michaud/Dupuis LeTourneux, architectes, 2003-2004 (photo Guillaume St-Jean).
8. Montréal. Chapelle de l'ancien pensionnat Notre-Dame de Sainte-Croix, aujourd'hui pavillon H de l'hôpital général juif, 5790, chemin de la Côte-des-Neiges (photo, 2009 : Guillaume St-Jean; photo, 2003 : Conseil du patrimoine religieux du Québec, fiche n° 2003-06-324).
9. Montréal. Ancien couvent des franciscains, 2110, boulevard René-Lévesque Ouest (photo Guillaume St-Jean).
10. Montréal. Résidence Sainte-Catherine, 2380, rue Sainte-Catherine Est (photo Guillaume St-Jean).
11. Montréal. Chapelle du pavillon Birks, Université McGill, 3520, rue University (photo Guillaume St-Jean).
12. Montréal. Ancienne chapelle du collège Georges-Vanier, 821, boulevard Sainte-Croix (photos Guillaume St-Jean).
13. Montréal. Chapelle du collège Villa-Maria, 4245, boulevard Décarie (photo Guillaume St-Jean).
14. Montréal. Ancienne chapelle du pensionnat du Saint-Nom-de-Marie, 628, chemin de la Côte-Sainte-Catherine. Conversion en salle de concert, 1986 (photo Guillaume St-Jean).

8  
9  
10  
11



12  
13  
14



16

16. Montréal. Chapelle du monastère des pères rédemptoristes, 560 boulevard Crémazie Est (photo Guillaume St-Jean).

17. Montréal. Ancienne chapelle de l'école Vincent d'Indy, Université de Montréal, 200 avenue Vincent-d'Indy. Conversion en salle de spectacles par les architectes Berthiaume, Blanchet et Arab, 1982 (photo Guillaume St-Jean).

18. Montréal. Chapelle de l'ancienne Institution des sourdes-muettes, aujourd'hui Régie régionale de la santé et des services sociaux de Montréal-Centre, 3725 rue Saint-Denis (photo Guillaume St-Jean).

ne chapelle en une salle récréative, celle de l'hôpital Louis-Hippolyte-Lafontaine, rue Hochelaga. La construction du pavillon Cloutier, où l'on retrouvait l'ancienne chapelle, a été réalisée en 1935 selon les plans des architectes Jean-Julien Perrault et J. R. Gadbois. En 1979, les architectes Bernard Jodoin, Denis Lamarre, Gérard Pratte & Associés ont transformé totalement l'ancienne chapelle pour en faire un gymnase. La pièce est méconnaissable : les bas-côtés ont été fermés, les tribunes latérales sont devenues des pistes de course, la nef est un espace dénudé, transformé en terrains de jeu. Quant au plafond d'origine, il est camouflé par les éléments de ventilation et d'éclairage.

D'autres interventions cependant permettent d'adapter les lieux tout en intégrant l'ancienne chapelle dans les plans. L'ancienne chapelle de l'ancienne maison-mère des sœurs de la Congrégation de Notre-Dame (Jean-Omer Marchand et Steven Haskell, architectes, 1905-1908), rue Sherbrooke Ouest, par exemple, est devenue en 1987 la bibliothèque de l'actuel cégep Dawson. Le volume de l'ancienne chapelle a été maintenu et on reconnaît encore, à travers les nouveaux aménagements qui ont été faits, la fonction initiale des lieux. Les bancs ont été remplacés par des tables d'études ; un escalier, aménagé dans le chœur, permet d'atteindre les anciennes tribunes latérales, devenues elles aussi des lieux d'étude. Le même scénario se répète pour l'ancienne chapelle de l'Institut pédagogique de Montréal des sœurs de la Congrégation de Notre-Dame (Jean-Omer Marchand et Louis-Auguste Amos, architectes, 1925), avenue Westmount, devenu collège Marianopolis. L'exemple



17



18

du cégep Jean-de-Brébeuf est plus éloquent encore. En 1925, les jésuites demandaient à l'architecte Alphonse Piché de concevoir la chapelle du collège Jean-de-Brébeuf, chemin de la Côte-Sainte-Catherine. Située derrière l'entrée principale du pavillon qui accueille les pensionnaires et les frères, la chapelle représente un grand volume ouvert. La nef est encadrée de colonnes qui soutiennent de fausses tribunes latérales et de claires-voies. Le plafond en caissons en plâtre imite des caissons en bois. Le maître-autel et les autels latéraux sont en marbre. Dans les années 1960, la chapelle subit une première transformation et perd sa vocation religieuse : la nef devient une salle de classe alors que le jubé accueille des bureaux de professeurs. Compte tenu de la hauteur sous plafond, l'acoustique de l'ancienne chapelle ne répond pas aux exigences de l'enseignement et un faux plafond de type commercial est installé. Toute la section au-dessus des colonnes disparaît du regard. En 2003-2004, l'ancienne chapelle fait l'objet d'une nouvelle transformation. Le projet est tripartite : il s'agit d'accueillir la bibliothèque théologique du collège tout en maintenant la salle d'étude et de redonner à l'espace toute son ancienne splendeur. Beaupré et Michaud/Dupuis LeTourneux proposent de restaurer le volume initial de l'ancienne chapelle et de créer des tribunes latérales tout autour de l'ancienne nef afin d'y installer des rayonnages de livres. D'autres livres sont également installés dans le maître-autel. Au chœur, là où se trouvaient les bancs, l'espace a été maintenu dégagé afin d'accueillir, si nécessaire, des chaises et des tables.

La conversion de la chapelle en une bibliothèque est fréquente dans les ensembles conventuels : la vocation pédagogique de l'institution est maintenue à travers ces projets. La transformation de la chapelle en un lieu d'étude maintient un état de recueillement et ne requiert pas nécessairement une intervention lourde sur les ensembles. Le retrait des bancs et celui de l'orgue ou encore de l'autel ne sont pas des mesures irréversibles. L'espace, bien qu'il ne soit plus religieux, conserve malgré tout sa dimension communautaire.

Ce bref aperçu des conversions de quelques chapelles montréalaises illustre toute la complexité de leur devenir. Les chapelles représentent des exceptions dans la sobriété des aménagements intérieurs des ensembles conventuels. Leur volume et leur positionnement central dans le bâtiment permettent des usages renouvelés. De plus, la désacralisation des chapelles ne devrait pas signifier la mort du sens qui leur est attribué, à savoir un lieu de communion et de communauté. Si leurs spécificités architecturales sont justement les éléments qui représentent un défi lors de la conception de projets de réaménagement, les architectes et les promoteurs devraient alors relever ce défi et trouver des solutions innovantes pour mieux intégrer les chapelles.

## LA MÉMOIRE DES RELIGIEUSES : LA MAISON SAINT-GABRIEL

LUC NIPPEN ET LUCIE K. MORISSET

Dès 1960, les religieuses de la congrégation de Notre-Dame de Montréal ont décidé de mettre en valeur la maison Saint-Gabriel au titre de lieu de mémoire de leur action éducative en Nouvelle-France. Sur le site, acquis par la fondatrice Marguerite Bourgeoys en 1668, une grande maison avait été érigée en 1698, à partir des fondations d'une structure plus ancienne rasée par le feu. La maison a accueilli les filles du Roy jusqu'en 1673, pour ensuite servir de métairie pour la ferme de la congrégation à Pointe-Saint-Charles, dite ferme de la Providence. C'est qu'au XX<sup>e</sup> siècle, après avoir été restaurée une première fois en 1930, qu'elle fut renommée ferme Saint-Gabriel. On commémorait ainsi un établissement des sulpiciens dont le domaine, situé en bordure du canal de Lachine, avait été loti dans les années 1880.

La maison a été classée monument historique en 1965, après une deuxième campagne de restauration (1964-1965). Soigneusement mise en valeur, elle devenait alors un musée exposant quelques trésors et objets de la vie quotidienne issus de la collection de la congrégation de Notre-Dame. Pour bien marquer leur attachement au site, les religieuses y ont en même temps fait construire la résidence Jeanne-LeBer, qui en quelque sorte fait contrepoids à leur lieu de mémoire désormais ouvert au public. Néanmoins, comme tous les petits musées régionaux, le site de Pointe-Saint-Charles demeure un secret bien gardé...

En 1990, la maison Saint-Gabriel a connu une nouvelle naissance. Animée par Madeleine Juneau cnd, alors directrice des services éducatifs, un groupe de religieuses et de laïcs, a déployé une interprétation thématique axée sur la vie en Nouvelle-France, mais interprétée à la lumière des sensibilités de notre époque. Guidé par le constat voulant que le site soit le seul qui puisse témoigner de l'activité rurale sur l'île de Montréal au XVII<sup>e</sup> siècle, ce choix capitalisait sur un potentiel éducatif considérable et avéré. Favorablement accueillie par l'honorable Marcel Masse, historien de formation et, à l'époque de cette renaissance, ministre des Communications du gouvernement fédéral, la nouvelle vision qui anime depuis la maison Saint-Gabriel cible à la fois les groupes scolaires et le public en général ; on offre ainsi des activités commandées par une muséologie vivante, implantée dans un musée de site qui explore l'architecture, la nature et les contextes mémoriels.

Pour réaliser son projet de développement, qui aspirait aussi à contribuer aux célébrations du 350<sup>e</sup> anniversaire de la fondation de Montréal, en 1992, l'équipe du musée a retenu les services de l'architecte Pierre d'Anjou, qui a converti l'ancienne grange de pierre du XIX<sup>e</sup> siècle en pavillon d'accueil et de services et doté le site d'une réserve muséale. La délicate intervention, réalisée au coût de 2,5 millions de dollars, fut menée avec force attention et sensibilité ; on a peine à distinguer la nouveauté dans le site, même si la superficie utile des bâtiments a alors plus que doublé. La maison ancestrale se révèle tel un bijou mis en valeur dans un écrin rajeuni, apte à accueillir un public décuplé. La grange autrefois bancale, devenue digne d'intérêt, complète l'image pastorale du site tout en offrant aux visiteurs les commodités d'un musée moderne. C'est ce renouveau qui, en 1992, a valu à la maison Saint-Gabriel d'être désignée Lieu historique national du Canada par le gouvernement fédéral et classée Site historique par le ministère de la Culture et des Communications.

Directrice générale depuis 1997, Madeleine Juneau a enrichi le concept initial et déployé une énergie sans pareil pour faire connaître, apprécier et rayonner la maison Saint-Gabriel. En 1997, le site attirait quelque 7000 visiteurs ; ils étaient 25 000 l'année suivante ; ils sont autour de 75 000 aujourd'hui. C'est que, en recourant à l'expertise externe (muséologie, architecture, archéologie, histoire, botanique, gastronomie), le musée a élargi son offre. Ouvertes en 2000, les attractions festives des jardins de la métairie et du potager des filles du Roy intéressent les jeunes, séduisent les familles et interpellent les touristes, de plus en plus nombreux à s'égayer vers Pointe-Saint-Charles. Signe de l'imagination qui règne à la maison Saint-Gabriel, une nouvelle variété de roses, portant le nom de Marguerite-Bourgeoys, agrément le site et fait le bonheur des clients de la boutique du musée.

Ce succès constaté et reconnu a incité la congrégation de Notre-Dame à miser sur l'avenir par le biais d'un deuxième projet de développement du musée de site. Cette fois, c'est le pavillon Jeanne-LeBer, résidence construite en 1964 pour loger des religieuses, qui sera annexé au déploiement muséal. Il s'agit en fait d'étendre la superficie des jardins et, dans la résidence convertie, de mettre des locaux d'accueil et de service à la disposition du flux grandissant des visiteurs. La préparation

Montréal.  
La maison Saint-Gabriel et ses jardins  
(photo Guillaume St-Jean).





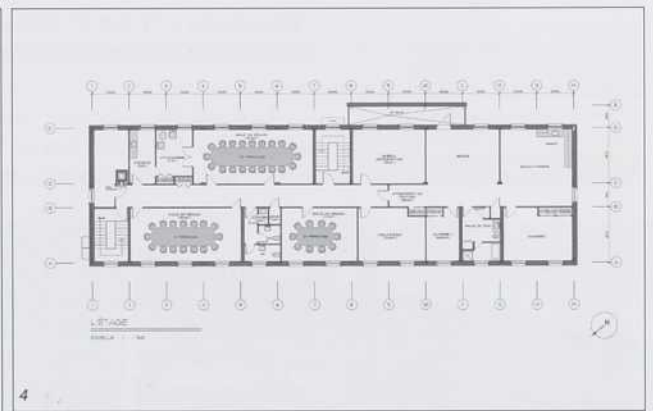
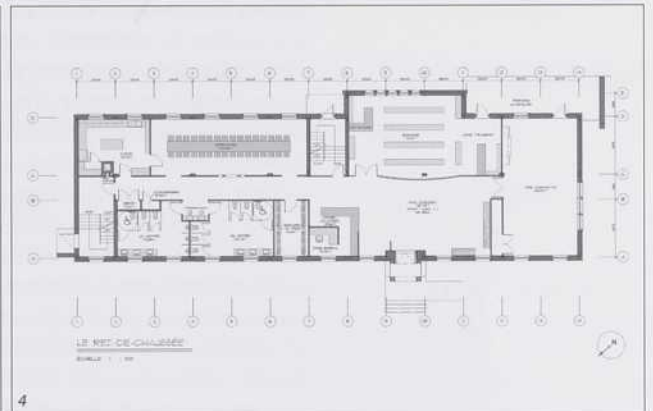
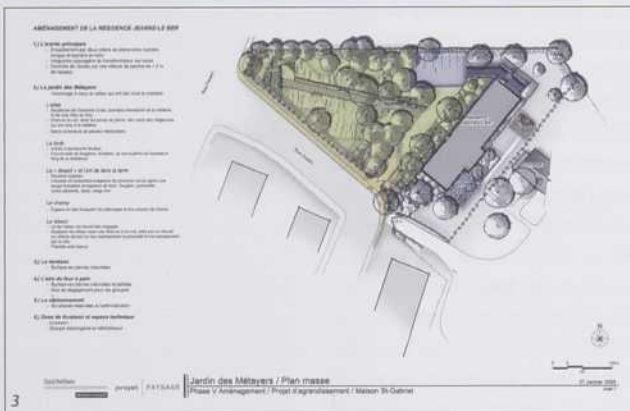
des plans et devis a été confiée à l'architecte Pierre d'Anjou, de l'agence d'Anjou et Lefebvre, architectes ; il s'est adjoint les services de Chantal Prud'Homme, architecte paysagiste, associée à l'agence Projet Paysage.

Après sa conversion architecturale, le pavillon Jeanne-Le-Ber s'ouvrira sur un ample vestibule pouvant accueillir une cinquantaine de personnes à la fois, c'est-à-dire la capacité d'un autobus scolaire. Une vaste boutique de quelque 70 mètres carrés l'avoisine, ainsi qu'une aire d'animation tout aussi vaste. La boutique hébergera une «tisanerie» ouverte sur la terrasse extérieure, dévolue au repos et à la dégustation des tisanes produites au potager. De là, on accédera au four à pain, d'où sortiront des miches odorantes, disponibles sur place ou pour emporter. Enfin, toujours au rez-de-chaussée du pavillon réaménagé, le visiteur trouvera un grand réfectoire, où, autour d'une table longue et étroite et selon l'adage cher à la fondatrice, «pain et potage» lui seront proposés. À l'étage, le musée gagnera trois salles de conférences (10, 16 et 24 places) qui pourront être offertes en location ; un logement de fonction, dans l'esprit de l'Ancien Régime, sera dévolu à assurer une présence permanente sur le site.

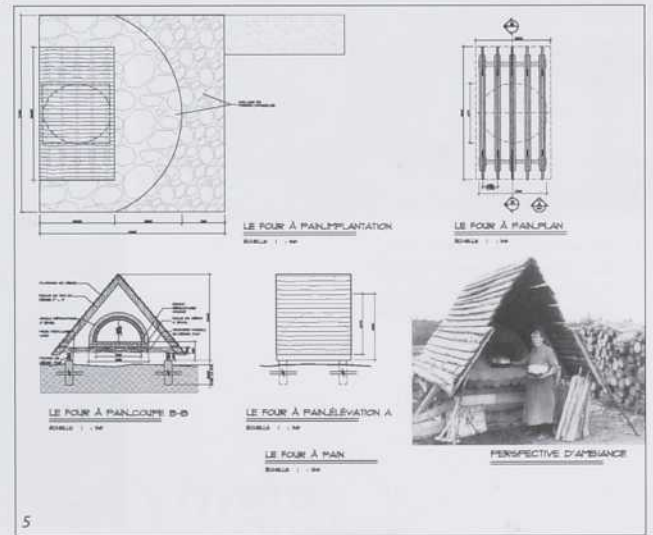
Ce projet architectural se posera sur un site réaménagé avec attention. Le visiteur accédera en effet à la propriété par le «Jardin des Métayers» qui célèbre les 86 responsables de la métairie depuis ses origines ; dans le pavage de l'allée, les inscriptions des noms des religieuses rappellent leur contribution à la survivance de la ferme. Ce parcours emblématique se clôt devant l'entrée du pavillon d'accueil sur le rappel de la figure de la première intendante de la métairie, sœur Catherine Crolo, entourée de trois filles du Roy. Au fil du parcours, le visiteur découvre aussi, en séquences, une forêt aborigène, un site défriché — le «désert», selon le vocable de l'époque —, une plage cultivée — le champ —, puis une parcelle labourée ; ce sont les temps qui ont rythmé le paysage culturel de ce site plusieurs fois séculaire. Mis en lumière le soir venu, le site gagne en densité ; le dépaysement s'amplifie dans la profondeur des âges.

Le projet de développement se fera au coût de 9,5 millions de dollars. En sus de la contribution de la congrégation de Notre-Dame, les partenaires sollicités sont le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, Espaces culturels Canada, le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du Territoire, ainsi que le Forum culturel – Ville de Montréal.





1. Montréal. La maison Saint-Gabriel et ses jardins (photos Guillaume St-Jean).
2. Montréal. La maison Saint-Gabriel. Le pavillon Jeanne-Le Ber qui sera aménagé pour améliorer l'accueil sur le site (photo Guillaume St-Jean).
3. La maison Saint-Gabriel. Plan d'aménagement paysager et plan de mise en lumière. Chantal Prud'homme, architecte paysagiste, Projet Paysage, 2009.
4. Maison Saint-Gabriel. Plan d'aménagement des deux étages du pavillon Jeanne-Le Ber. Les architectes d'Anjou et Lefebvre, 2009.
5. Maison Saint-Gabriel. Plan du projet de reconstitution du four à pain. Les architectes d'Anjou et Lefebvre, 2009.



## ARTHUR ERICKSON (1924-2009)

IZABEL AMARAL

Projetez-vous dans les années 1950. Vous venez de terminer vos études en architecture et un stage professionnel vous est offert auprès du mythique Frank Lloyd Wright. Cependant, vous avez également obtenu une bourse de voyage d'un an pour parcourir le monde. Que choisir? Le stage ou le voyage? Quelle option pourrait vous apporter le plus de connaissances et de visibilité professionnelle? Pour l'architecte Arthur Erickson c'était le voyage.

Arthur Erickson nous a quittés le 20 mai dernier, à l'âge de 84 ans. Il venait de prendre sa retraite il y a à peine quatre ans, tout en demeurant consultant pour le bureau qui porte encore son nom. Né à Vancouver en 1924, il manifeste très tôt son penchant pour les arts, stimulé en cela par son milieu familial et par la beauté du paysage de la côte Ouest. Durant la Seconde Guerre mondiale, il participe à des missions tactiques des forces armées canadiennes, et à l'issue du conflit, il envisage d'abord une carrière de diplomate, avant de se tourner vers l'architecture. Diplômé de l'université McGill, il obtient une bourse d'un an qui l'amène en Europe et au Moyen-Orient, et avec laquelle il réussit à voyager durant près de trois ans grâce à la vie frugale qu'il s'impose. Faut-il y voir une compensation qu'il s'offre pour le choix difficile qu'il a dû faire entre le connu et l'inconnu?

Son voyage terminé, Erickson travaille un an à Londres avant de revenir s'installer dans sa ville natale. Le premier grand moment de sa carrière se situe en 1963, lorsqu'il remporte le concours pour l'université Simon Fraser à Burnaby avec son associé Geoffrey Massey. C'est avec ce dernier qu'Erickson conçoit quelques-uns de ses projets les plus importants, tels ceux de l'université de Lethbridge en Alberta, des pavillons thématiques à l'Expo 67 de Montréal, du pavillon canadien à l'Expo 70 d'Osaka et de l'édifice MacMillan Bloedel à Vancouver.

Au cours de sa longue carrière, Erickson s'est employé à créer une architecture liée au paysage, parfois avec des projets d'une dimension quasiment géographique, comme en té-

moignent les édifices conçus pour l'université Simon Fraser, un ensemble qui s'intègre de façon monumentale au relief montagneux. Ce souci d'adapter le bâti au paysage et à la géographie se retrouve également dans des projets situés en pleine ville, tels que le Palais de justice et la place Robson à Vancouver, où bâtiment et place publique se fondent l'un dans l'autre. L'architecture d'Erickson témoigne aussi d'un intérêt pour le système constructif. Souvent érigés en béton apparent, ses édifices font penser à des structures en bois, car l'architecte n'utilisait pas le béton pour sa plasticité, mais pour la possibilité de créer des pièces articulées. Erickson intégrait aussi construction et tradition. C'est d'ailleurs le cas du musée d'anthropologie de l'université de la Colombie-Britannique (UBC) où les portiques qui forment les salles d'exposition reprennent le système poteau-poutre en bois des Amérindiens de la côte Ouest.

Les nombreuses archives d'Arthur Erickson sont aujourd'hui partagées entre l'université de Calgary, l'université McGill et le Centre canadien d'architecture. D'innombrables dessins et documents de projets attestent d'une recherche patiente, laborieuse, et d'un engagement tels qu'il ne pouvait en résulter qu'une architecture de valeur, même si le succès financier de ses bureaux, autant en Amérique du Nord qu'au Moyen Orient, ne s'est pas toujours confirmé. Arthur Erickson, assurément l'un des plus grands maîtres modernes canadiens, nous laisse la leçon suivante : l'architecture comme fruit d'une sensibilité raffinée s'associe au travail ardu, à la persévérance et à des choix courageux.

### Suggestions de lecture

- Olsberg, Nicholas, Castro, Ricardo. *Arthur Erickson : Critical Works*. Vancouver, Douglas & McIntyre ; Vancouver Art Gallery ; Seattle, University of Washington Press, 2006, 192 p., ill.
- Erickson, Arthur. *The architecture of Arthur Erickson*. Vancouver, Douglas & McIntyre, 1988, 228 p., ill.
- Iglauer, Edith. *Seven stones : A Portrait of Arthur Erickson, architect*. Vancouver, Harbour Pub. ; Seattle, University of Washington Press, 1981, 117 p., ill.

Izabel Amaral  
Architecte (Brésil), candidate au Ph.D.  
à la Faculté de l'aménagement de  
l'Université de Montréal, assistante  
de recherche au LEAP — Laboratoire  
d'étude de l'architecture potentielle,  
boursière de la CAPES (Coordination pour  
le perfectionnement du personnel de  
l'enseignement supérieur) - Brésil.



1. *Université Simon Fraser (1963), Burnaby (photo: Izabel Amaral).*
2. *Palais de justice de Vancouver (1973), Vancouver (photo: Izabel Amaral).*





**MIEUX  
CONSOMMER**

POUR MIEUX PERFORMER



**RÉALISER DES ÉCONOMIES  
D'ÉNERGIE TOUT EN PROFITANT  
D'UN APPUI FINANCIER, C'EST  
PLUS QU'UNE BONNE AFFAIRE.**

**Mille et une mesures d'efficacité énergétique.  
Mille et une solutions d'affaires.**

Pour vous aider à réaliser des économies d'énergie, Hydro-Québec vous offre trois programmes visant l'optimisation des performances énergétiques de votre entreprise. Vous pourriez obtenir des appuis financiers pour toutes les améliorations souhaitées.

- **ÉCLAIRAGE / CHAUFFAGE / CLIMATISATION / ISOLATION**  
Programme Optimisation énergétique des bâtiments
- **ÉCLAIRAGE / COMPRESSION D'AIR / RÉFRIGÉRATION / POMPAGE / VENTILATION / SÉCHAGE**  
Programme Systèmes industriels
- **ÉCLAIRAGE**  
Programme Produits efficaces  
(projets de remplacement)

**UN CHOIX D'AFFAIRES RENTABLE ET RESPONSABLE.**

[www.hydroquebec.com/affaires](http://www.hydroquebec.com/affaires)

 **Hydro  
Québec**



**DÉCOUVREZ NOS NOUVEAUX  
«ATELIER-BOUTIQUES»**

**CERA  
GRES**

**CÉRAMIQUE PORCELAINE  
ARDOISE PIERRE MOSAÏQUE  
REVÊTEMENT SOUPLE**

ATELIER-BOUTIQUE / MONTRÉAL 9975, BOUL. SAINT-LAURENT / QUÉBEC 275, AVENUE SAINT-SACREMENT, LOCAL 145  
CÉRAGRÈS ANNEXE - CENTRE DE LIQUIDATION 1360, RUE CHABANEL OUEST

CERAGRES.CA